

# LES COLLINES GASCONNES DU SAVÈS

UNITÉ PAYSAGÈRE



Version : 14.05.2021



## TABLE DES MATIÈRES

### L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE

DES COLLINES GASCONNES DU SAVÈS

### CE QUI FAIT PAYSAGE – LE SOCLE SUPPORT

LA GÉOLOGIE

LA GÉOMORPHOLOGIE

L'HYDROGRAPHIE

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

### CE QUI FAIT PAYSAGE – LES ACTIONS DE L'HOMME

LES PRATIQUES ET USAGES

LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

LES FORMES URBAINES

LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

### CE QUI FAIT PAYSAGE – L'HOMME ET SON TERRITOIRE

LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DU PAYSAGE

LES ÉLÉMENTS DE TOPONYMIE

### LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION

LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES

LES ENJEUX ET CIBLES D'ACTION

### L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES



Photo de couverture :  
Secteur de Puymaurin  
GPS : 43°22'24.56" N / 0°45'46.54" E

Collines cultivées  
Larges vallées  
Panorama des Pyrénées  
Ruralité



## L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE \_ Les collines gasconnes du Savès

Situées à l'ouest du département, les Collines gasconnes du Savès appartiennent en réalité à un ensemble plus vaste, compris dans le département du Gers voisin. L'unité paysagère Haut-garonnaise se poursuit ainsi par le Haut Savès dans la continuité de la vallée de la Save au nord, et par le Haut Astarac à l'ouest de la Gimone. C'est le Savès toulousain, ou la Gasconne toulousaine, quoique l'influence de Toulouse soit ici moins marquée que dans la partie gersoise.

Cette unité paysagère appartient plus largement à l'éventail gascon, qui s'ouvre à partir du plateau de Lannemezan, point de départ des nombreux cours d'eau rayonnant en éventail. Elle est délimitée au sud et à l'est par les reliefs plus marqués des Collines du Comminges, annonciatrices de la chaîne des Pyrénées, qui se dévoile pleinement depuis les coteaux ou les vallées.

A l'extrémité du Comminges, les Collines gasconnes du Savès matérialisent ainsi la transition entre les Pyrénées et la Gascogne, le climat et les pentes parfois marquées typiques des premières diminuant l'influence méridionale de la seconde.

Ce territoire s'organise autour de la large vallée de la Save (d'où le nom de Savès), dont la confluence avec les autres vallées majeures que sont la Gesse et l'Aussoue, s'opère au nord de l'unité paysagère. Trois ensembles se dessinent :

- ◊ la large vallée de la Save, colonne vertébrale de ce territoire, accueillant villes (L'Isle-en-Dodon, Saint-Laurent, Anan), infrastructures de transport et terres cultivées ;
- ◊ les vallées plus resserrées de la Gesse et de l'Aussoue, peu habitées mais où les terres fertiles sont mises à profit pour la production céréalière ;
- ◊ les ensembles collinaires, entrecoupés de vallons irréguliers entretenant la sensation d'un paysage chaotique, où se succèdent prairies, boisements résiduels et grandes cultures.



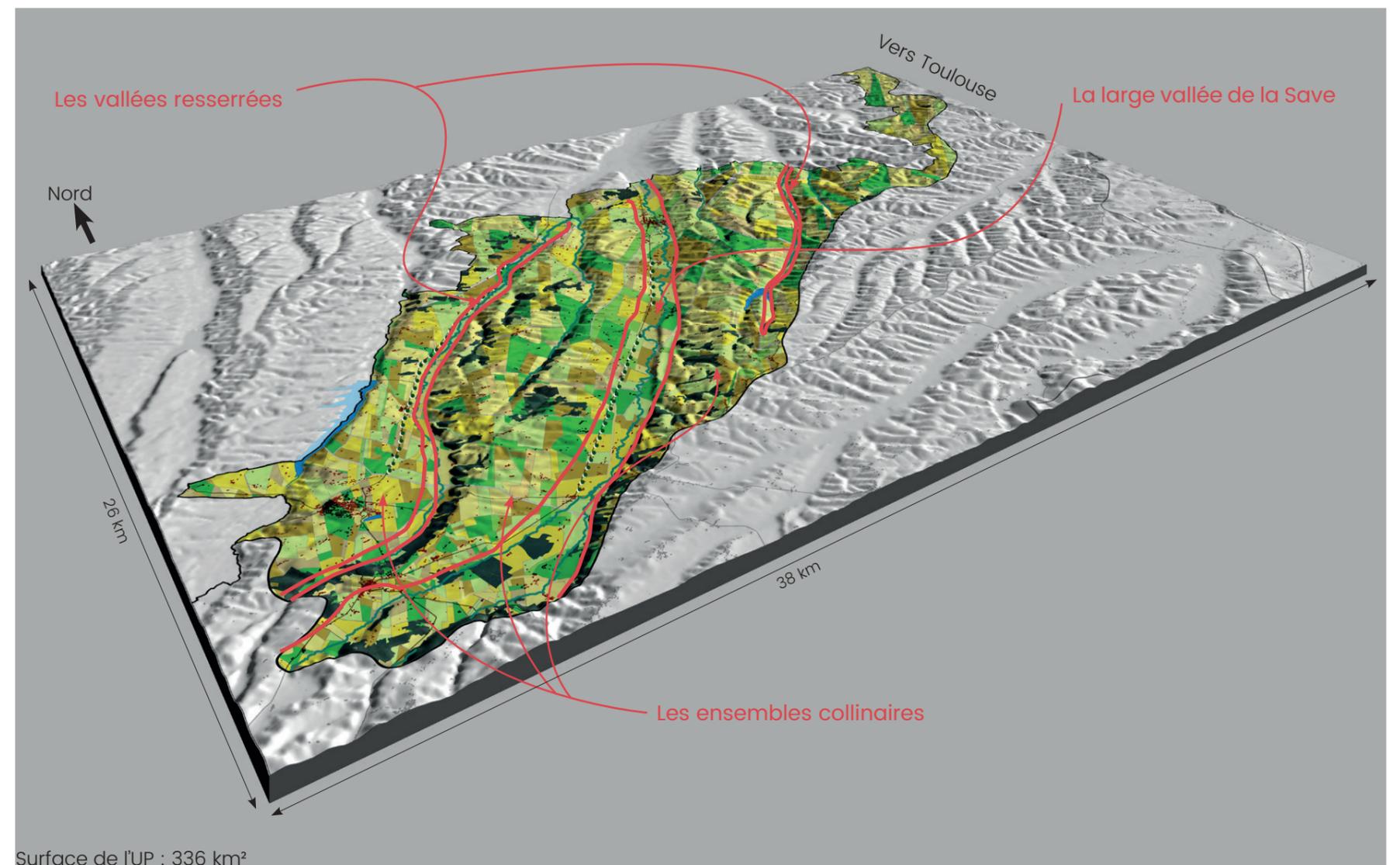
La silhouette des Pyrénées, en arrière-plan de nombreux panoramas



La vallée resserrée de l'Aussoue



Les collines cultivées





## L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE \_ Les collines gasconnes du Savès

### LES COLLINES GASCONNES DU SAVÈS

Les Collines gasconnes du Savès se caractérisent par :

- ◊ Un relief vallonné constitué d'une succession de collines, à l'orientation variable, entrecoupé de trois vallées plus ou moins larges ;
- ◊ Un réseau hydrographique dense, en lien avec ce relief, dont la trame principale a dessiné les vallées ouvertes ou resserrées, et la trame secondaire s'écoule au creux des vallons ;
- ◊ Un habitat regroupé en villes ou villages, en position de promontoire ou au contraire en fond de vallée de la Save ;
- ◊ Un habitat rural fortement dispersé, implanté en position haute ou à mi-pente ;
- ◊ Une agriculture omniprésente et diversifiée, tournée principalement vers la culture céréalière ;
- ◊ Des alignements d'arbres ;
- ◊ Des boisements résiduels en fond de vallons, en bordure des cours d'eau ou au sommet des reliefs.

Ces motifs paysagers s'expliquent avant tout par le socle géologique de l'unité paysagère, constitué d'une roche molassique tendre, érodée au fil du temps par une importante trame de rivières et de ruisseaux. Les premières ont sculpté dans la roche les larges et planes vallées aujourd'hui occupées par les principales infrastructures et les grandes cultures ; les seconds taillant les vallons sur lequel se tiennent les villages perchés, dominant les petites parcelles de prairie ou de céréales.

Cette forte occupation agricole s'accompagne d'une importante dispersion de l'habitat, avec des constructions isolées et disposées au sommet ou à mi-pente, au plus près des terres exploitées. Le bâti agricole, aujourd'hui principalement composé de bâtiments modernes et fonctionnels (silos, hangars en bardage métallique et bâtiments d'élevage) se trouve également disséminé en fond de vallée comme sur les hauteurs.

Les Collines gasconnes du Savès se dépeignent également par une palette de couleurs, reflets de sa diversité :

- ◊ Le bleu pastel des volets
- ◊ Les différentes nuances de rouge de la brique et des tuiles
- ◊ L'ocre de la pierre
- ◊ Le jaune sable des enduits
- ◊ Le jaune d'or des épis de blé
- ◊ Le vert intense des prairies et des alignements de platanes
- ◊ Le vert foncé des boisements et des bosquets
- ◊ Le marron des sols nus labourés



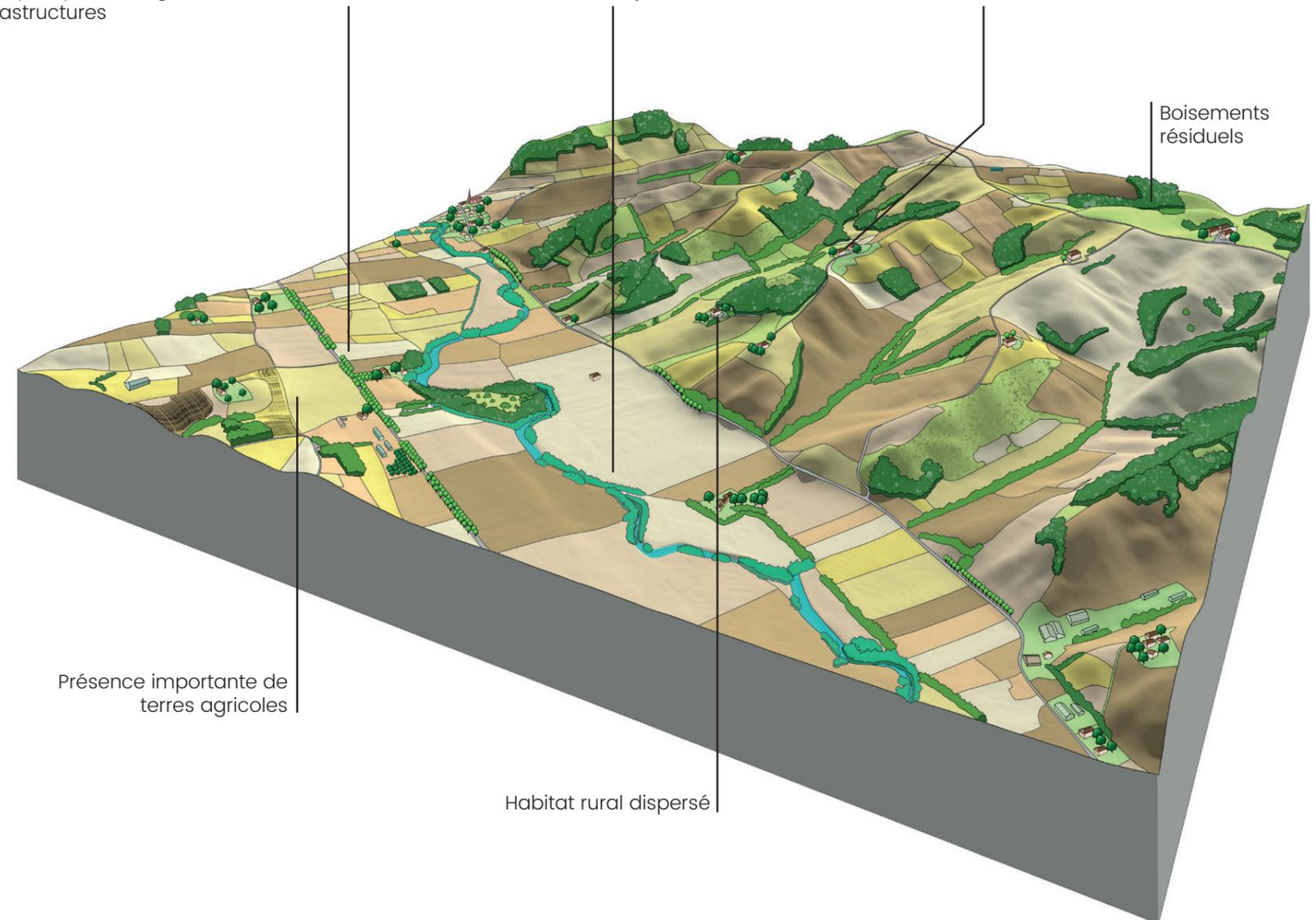
La vallée support des grandes cultures, marquée par les alignements d'arbres des infrastructures



Un réseau hydrographique dense constitué de trois cours d'eau majeurs



Des villages implantés en sommet de colline



Boisements résiduels

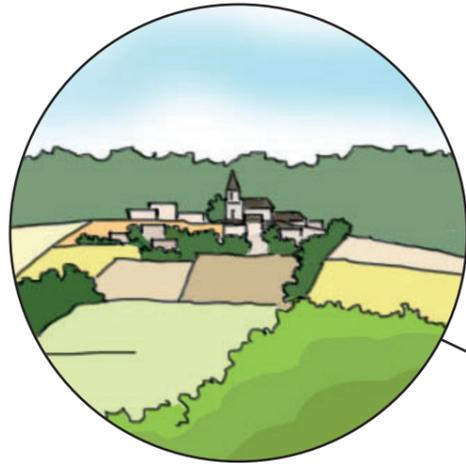
Présence importante de terres agricoles

Habitat rural dispersé

# L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE \_ Les collines gasconnes du Savès



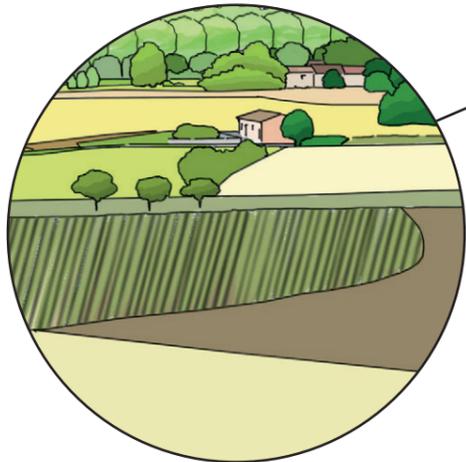
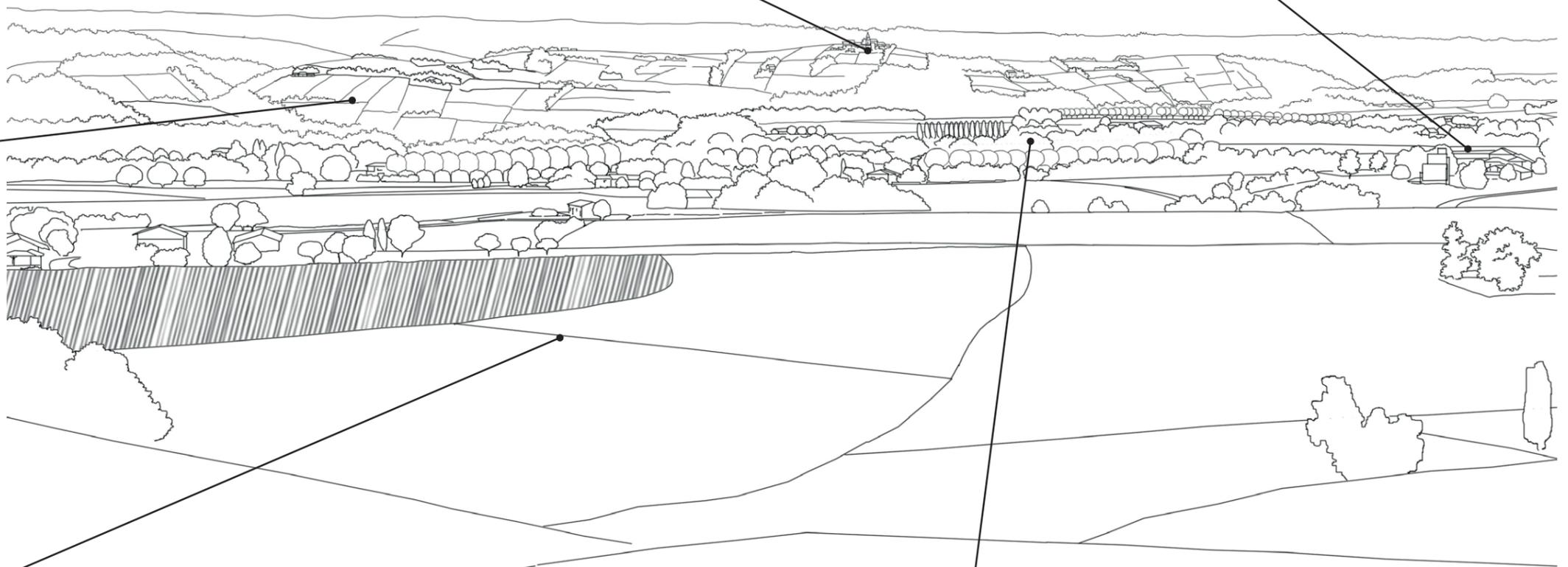
Parcelles cultivées (blé principalement) et prairies de petite taille, s'adaptant à la morphologie des collines taillées dans la roche molassique  
Versants dissymétriques avec des faces est courtes et raides, et des faces ouest longues et régulières



Villages regroupés au sommet des collines, généralement constitués de quelques habitations, une église et une mairie, excepté Boulogne-sur-Gesse, L'Isle-en-Dodon et Blajan, à la population plus conséquente



Bâti agricole moderne (silos, hangars, bâtiments d'élevage) dispersé



Vastes parcelles de grandes cultures (maïs, colza, soja, blé...) sur les terrains plats et fertiles des basses plaines et basses terrasses



Axes principaux souvent implantés en fond de vallée, et bordés d'alignements d'arbres



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

## LA GÉOLOGIE

La nature du socle géologique se lit dans le paysage collinaire des Collines gasconnes du Savès. C'est en effet l'érosion de la roche molassique, fortement encline à ce phénomène du fait de son caractère tendre, qui a façonné cette succession de petits reliefs caractéristique de l'unité paysagère.

L'action érosive des cours d'eau a creusé vallées et vallons, charriant par la même occasion les alluvions qui en recouvrent désormais le fond. Constituées en majorité de sables dans le lit majeur de la Save, de l'Aussoue et de la Gesse, ces alluvions représentent une épaisseur de 7 à 8m. Une dizaine de mètres en surplomb, sur la rive gauche de ces trois rivières, les dépôts alluvionnaires constitués de galets siliceux, de sables et de limons forment les basses terrasses. Ces terres, les plus planes, sont aussi les plus riches et présentent de ce fait le potentiel agronomique le plus élevé expliquant l'implantation de vastes parcelles de grandes cultures.

On retrouve également, sur les versants est des vallées de la Gesse et de la Save, des dépôts alluvionnaires sur les moyennes et hautes terrasses, qui ne représentent désormais que des surfaces réduites du fait des phénomènes d'érosion et de solifluxion (glissement de terrain). Elles sont toutes deux formées de nappes de cailloux et galets siliceux, recouvertes de limons assez épais. Seul le degré d'évolution diffère : plus avancé pour la terrasse haute, dont les sols sont reconnaissables à leur couleur rouge produite par l'oxydation de l'horizon supérieur.

Les plaines et terrasses liées aux trois cours d'eau majeurs de l'unité paysagère scindent ainsi les formations molassiques en plusieurs ensembles relativement semblables. Les ruisseaux secondaires y ont creusé des vallons, où l'on distingue les versants nord et est des versants sud et ouest. Pour les premiers, une décomposition du substrat molassique s'est opérée, favorisant les phénomènes de solifluxion. L'épaisseur des argiles, plus ou moins riches en sable, est variable du fait des dépôts s'accumulant en bas de versant (jusqu'à 6 à 8 m). Ce sont des sols de boubènes, lessivés, dont certains sont encore exploités pour la production de brique (deux sites à Blajan). Les versants sud et ouest ont peu subi ces phénomènes et les formations affleurantes se composent de la molasse surmontée de calcaire marneux.

Ces terres lourdes et argileuses, sont profondes mais difficiles à travailler, d'où une plus grande proportion de prairies.



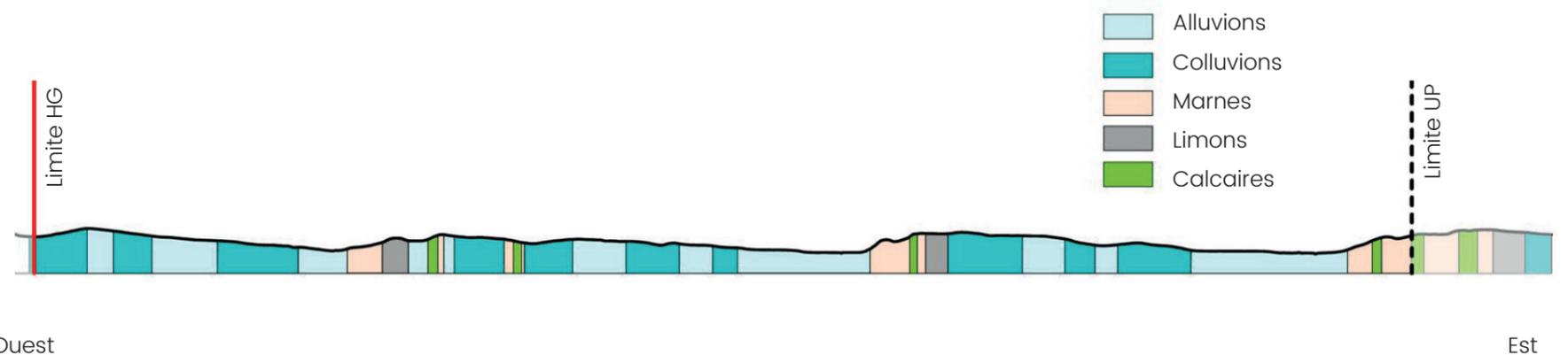
Versant nord d'un vallon secondaire de la Save : formation de pente issue de la molasse



Les dépôts alluviaux du lit majeur de la Save, supports des cultures



Au premier plan, versant sud d'un vallon secondaire de l'Aussoue : molasse surmontée de calcaire marneux



Ouest  
Coupe géologique de surface

NB : pour rendre plus lisibles les détails du relief, un coefficient de 1,5 est appliqué aux hauteurs



Dépôts issus des terrasses supérieures : cailloux au sein d'un complexe argilo-sableux



Faciès de dépôts marneux en bas de versant



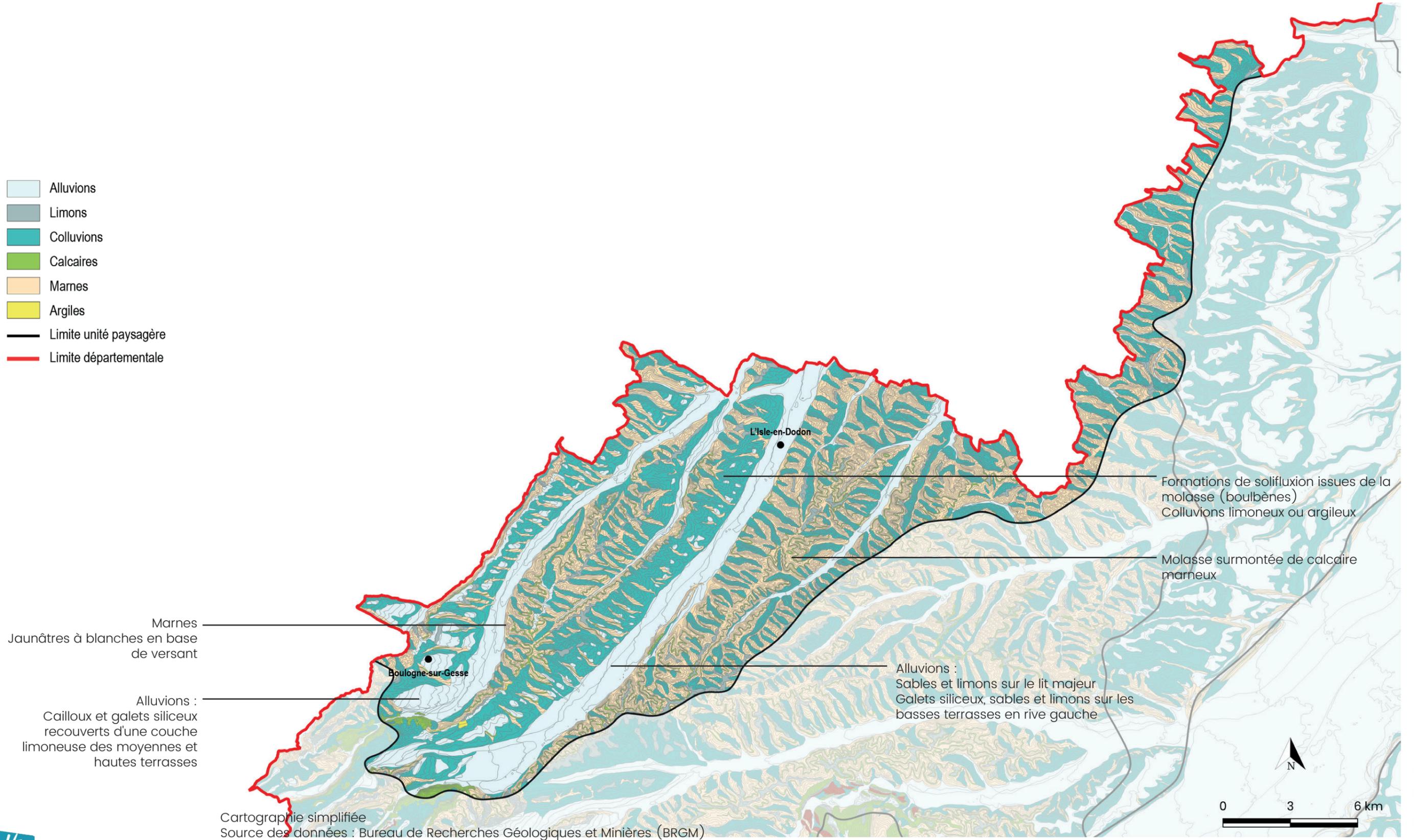
Ancienne tuilerie



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

## LA GÉOLOGIE

- Alluvions
- Limons
- Colluvions
- Calcaires
- Marnes
- Argiles
- Limite unité paysagère
- Limite départementale





## CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

### LA GÉOMORPHOLOGIE

Du socle géologique molassique découle le relief de l'unité paysagère et in fine son occupation du sol, directement dépendante de la topographie.

Le substratum molassique tendre a favorisé le creusement des vallées par les cours d'eau, et leur élargissement. Celles-ci sont en effet relativement larges, avec parfois plus de 1 km pour la vallée de la Save. Cela s'explique également par les dépôts alluvionnaires qui ont eu lieu sur les rives gauches des vallées et qui ont contribué à poursuivre le développement de la vallée par creusement des versants vers la droite.

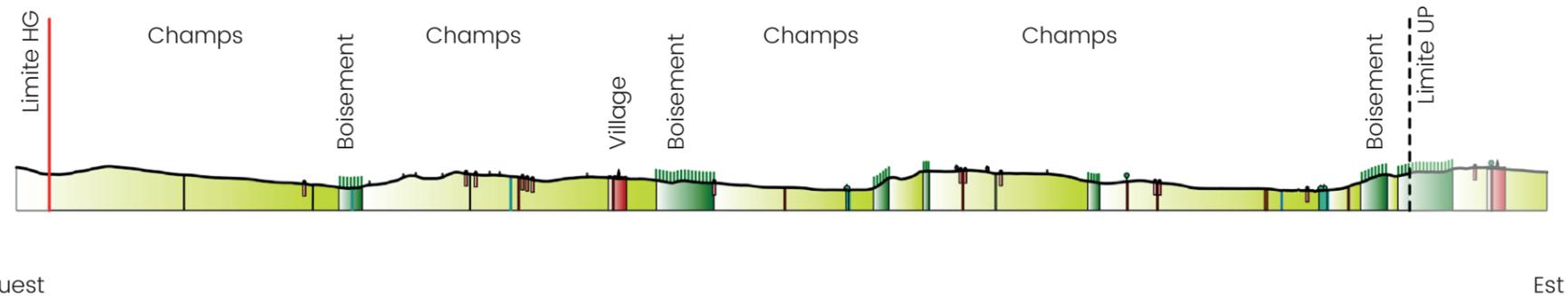
Si les vallées principales sont orientées selon le même axe sud-est/nord-ouest, les vallons sont quant à eux fortement dissymétriques. Leur orientation est variable, tantôt nord/sud, tantôt est/ouest ou nord-est/sud-ouest, en particulier dans la partie est de l'unité paysagère, où cette apparente désorganisation est la plus prononcée.

Les versants sont également dissymétriques avec des versants est courts, à la pente plus raide, et des versants ouest longs, réguliers et plans. Cette distinction trouve son origine dans l'exposition aux conditions climatiques, les versants est étant plus exposés aux intempéries et à la pluie, donc de fait plus fréquemment sujets aux glissements de terrain (en fonction de la qualité des sols). Les sommets des coteaux sont étroits, le calcaire du sous-sol s'étant dissous avec les pluies, l'ensemble s'est ameubli en profondeur et a érodé les collines.

L'occupation du sol s'adapte à ces contraintes topographiques, avec les cultures en fond de vallée et dans les vallons affluents de la Gesse et de la Save, profitant des espaces plans. Les prairies, dispersées dans toute l'unité paysagère, sont plus nombreuses là où le relief est le plus accidenté, notamment dans la partie est.

Les boisements sont relativement réduits et répartis en bordure des cours d'eau sous la forme de cordons boisés et/ou ripisylves, ou sur les sommets des reliefs.

Concernant l'implantation des villages, différentes stratégies se confrontent : en fond de vallée à proximité de la Save, ou en position haute au sommet des crêtes pour une majorité d'entre eux. Il en va de même pour l'habitat dispersé, situé majoritairement au sommet des collines ou à mi-pente, ou en fond de vallée pour les exploitations agricoles, de manière à être au plus près des terres cultivées.



Ouest

Est

Coupe de principe : occupation du sol et topographie

NB : pour rendre plus lisibles les détails du relief, un coefficient de 1,5 est appliqué aux hauteurs



Habitat dispersé en sommet de colline



Succession de vallons orientés en oblique par rapport à la vallée de la Save



Des versants ouest longs et réguliers, et des versants est plus raides



Succession de vallons dissymétriques



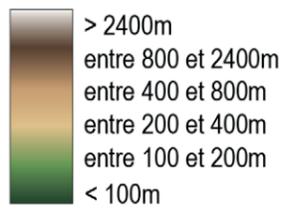
La large vallée de la Save



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

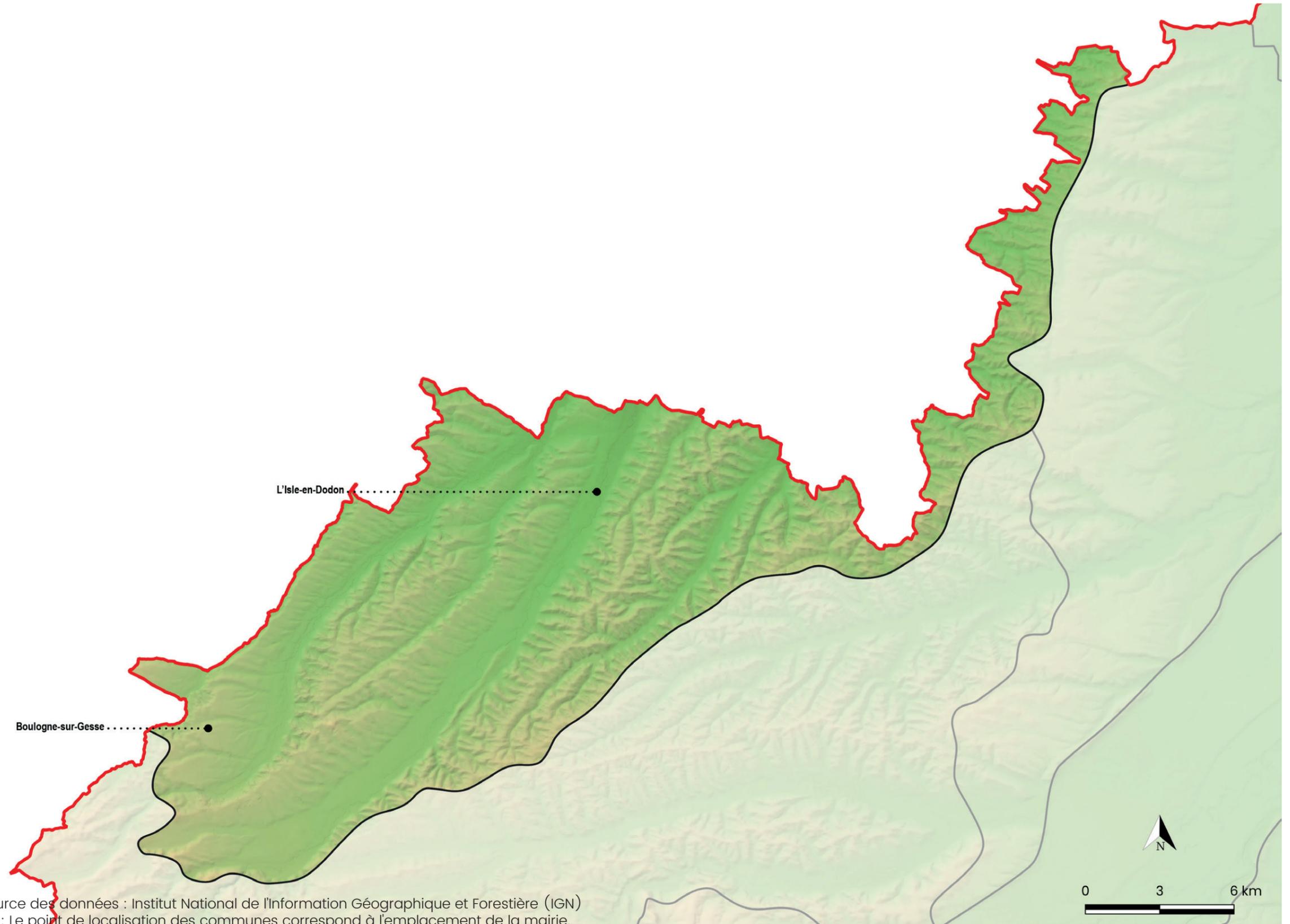
## LA GÉOMORPHOLOGIE

Altitude en mètre (environ) :



Point culminant : 380m  
Point bas : 190m

— Limite unité paysagère  
— Limite départementale



Source des données : Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN)  
NB : Le point de localisation des communes correspond à l'emplacement de la mairie.



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

## L'HYDROGRAPHIE

Les Collines gasconnes du Savès tirent leur nom de la rivière Save, qui traverse le Savès gersois et haut-garonnais, et lui confère son identité. La rivière a modelé une ample vallée qui s'étend largement sur la frange ouest du lit mineur. Le réseau hydrographique de l'unité paysagère se constitue de deux autres cours d'eau majeurs (la Gesse et l'Aussoue), connectés à la Save en aval, et situés de part et d'autre de celle-ci. La Save joue ainsi le rôle de colonne vertébrale, traversant ce territoire de part en part, du sud-est au nord-ouest. Une multitude de petits ruisseaux se jettent dans ces trois rivières principales, à l'origine d'une trame hydrographique dense et homogène. L'alimentation en eau de ce secteur et de la région gasconne en général est garantie par le système Neste, qui comprend notamment le canal du même nom. Cet ouvrage achemine l'eau des Pyrénées prélevée dans la Neste et la distribue à 17 rivières via un important réseau de canaux. La Gimone, dont le cours s'inscrit en limite de l'unité, se rattache plutôt au Gers et n'est donc pas détaillée ci-après, même si de petites sections se situent en Haute-Garonne.

### \_La Save (L=144km / 137 affluents)

Cours d'eau naturel non navigable, la Save naît sur le plateau de Lannemezan, dans les Hautes Pyrénées, et se jette dans la Garonne au niveau de Grenade. Son débit est soutenu par l'alimentation du canal de la Neste lors des périodes d'étiage.

A partir des Collines Gasconnes du Savès, la Save s'inscrit à l'interface entre parcelles cultivées et boisements, puis intégralement en espaces agricoles avant de passer au pied de Montbernard, perché sur un sommet. Toujours au sein des parcelles cultivées, le cours d'eau s'insère par moment en limite de village, entre deux noyaux bâtis ou en cœur de ville comme à L'Isle-en-Dodon où son cours est canalisé.

### \_La Gesse (L=52km / 65 affluents)

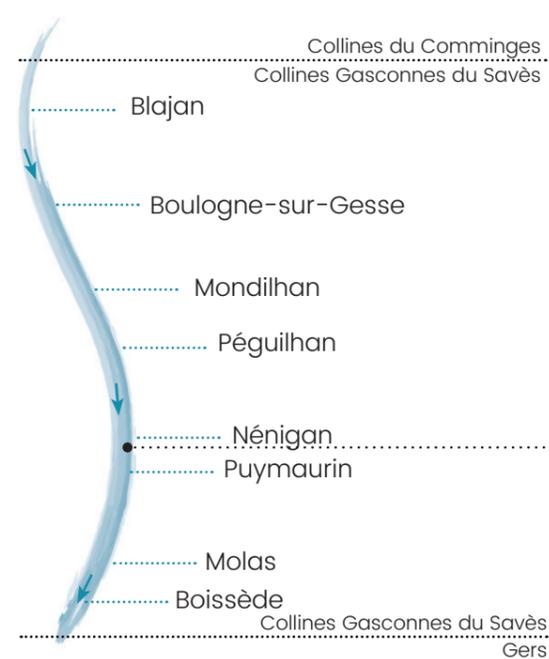
La Gesse est un cours d'eau naturel non-navigable prenant sa source dans la commune d'Arné sur le plateau de Lannemezan dans les Hautes-Pyrénées, et se jette dans la Save sur le département du Gers après avoir traversé du sud au nord les Collines Gasconnes du Savès. Elle est alimentée par le canal de la Neste.

La Gesse commence sa traversée de l'unité paysagère par les bois de Serre et de Nizors, qu'elle quitte pour s'insérer au sein d'espaces cultivés quasiment tout au long de son parcours, excepté quelques prairies aux abords de Puymaurin.

### \_L'Aussoue (L=34km / 41 affluents)

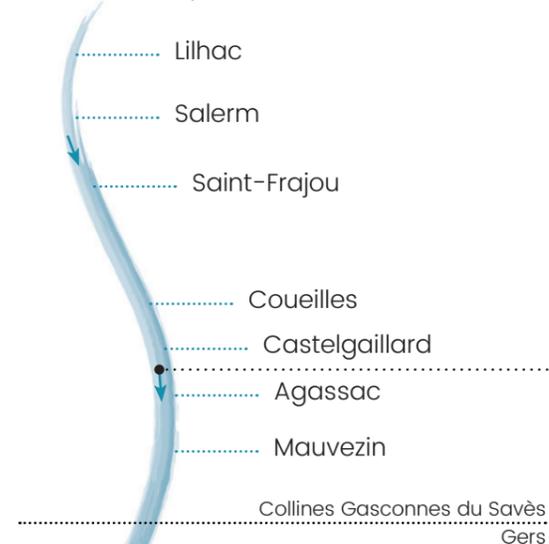
L'Aussoue naît en limite sud-ouest de l'unité, la traverse sur sa frange ouest et se jette finalement 34 km plus loin, à Labastide-Savès dans le Gers. La rivière de l'Aussoues s'inscrit principalement en milieu agricole, au sein de prairies en amont du barrage d'Aussoue situé à Saint-Frajou, et de cultures et prairies en aval. Ce barrage produisant une retenue de plus de 10 km² a été créé à des fins d'alimentation en eau potable et d'irrigation.

### La Gesse : depuis Arné (65)



Jusqu'à la Save : Espaon

### L'Aussoue : depuis Lilhac



Jusqu'à la Save : Labastide-Savès



La Gesse à l'intersection avec la D84

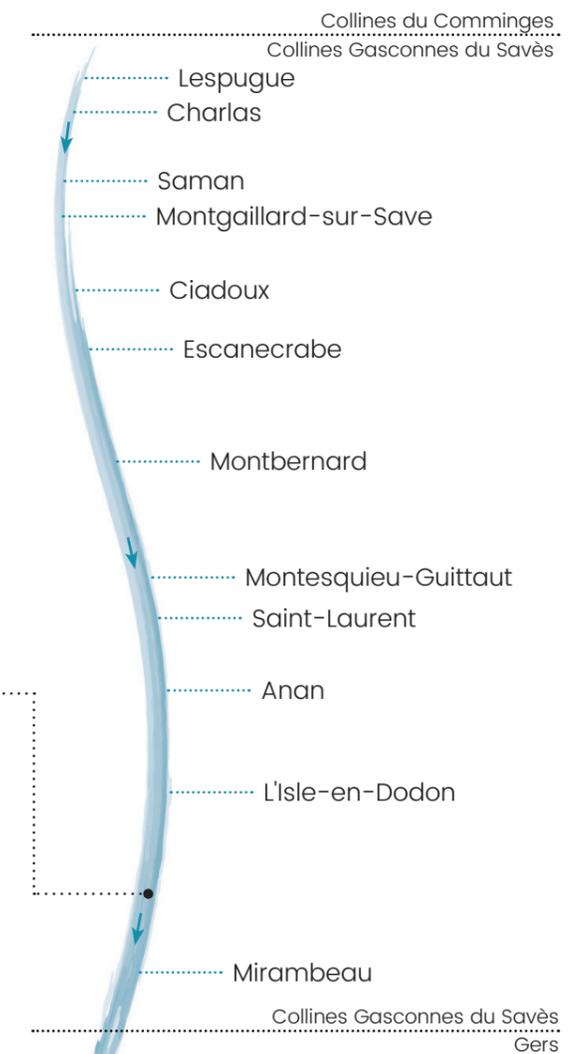


La Save traversant la ville de l'Isle-en-Dodon



L'Aussoue

### La Save : depuis Lannemezan (65)



Jusqu'à la Garonne : Grenade



## CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

### L'HYDROGRAPHIE

Les Collines gasconnes du Savès étant assez peu boisées, et ne disposant pas d'un véritable maillage bocager, la ripisylve des cours d'eau se détache nettement dans le paysage, par son tracé sinueux et par la couleur plus sombre de sa strate arborée. Le réseau hydrographique dense de l'unité paysagère se lit ainsi plus par la trame verte qui l'accompagne que par l'eau proprement dite. La ripisylve des rus et des ruisseaux, moins développée, en fait des éléments plus anecdotiques dans les perceptions. Les rivières s'écoulant en fond de vallée, elles sont également facilement perceptibles depuis les points hauts des collines alentours.

Si la largeur des principales rivières est relativement importante, la surface de l'eau n'en est pas pour autant visible, la végétation de berges constituant un filtre visuel. Chaque franchissement est alors l'occasion de mieux les appréhender, de même que les passages en milieu construit, assez rare, où la rivière se révèle pleinement (L'Isle-en-Dodon), bien qu'elle y soit peu mise en valeur.

Plus généralement, on distingue 3 typologies de cours d'eau :

- ◊ La rivière en zone urbanisée : d'une largeur d'environ 25m, elle n'intègre pas de ripisylve, les berges étant maçonnées. Son profil est encaissé et le bas niveau des eaux en période estivale laisse apparaître, du moins d'un côté, une pente herbeuse. Ce type de profil se limite à la portion urbanisée de la rivière. Ex : La Save au niveau de L'Isle-en-Dodon.

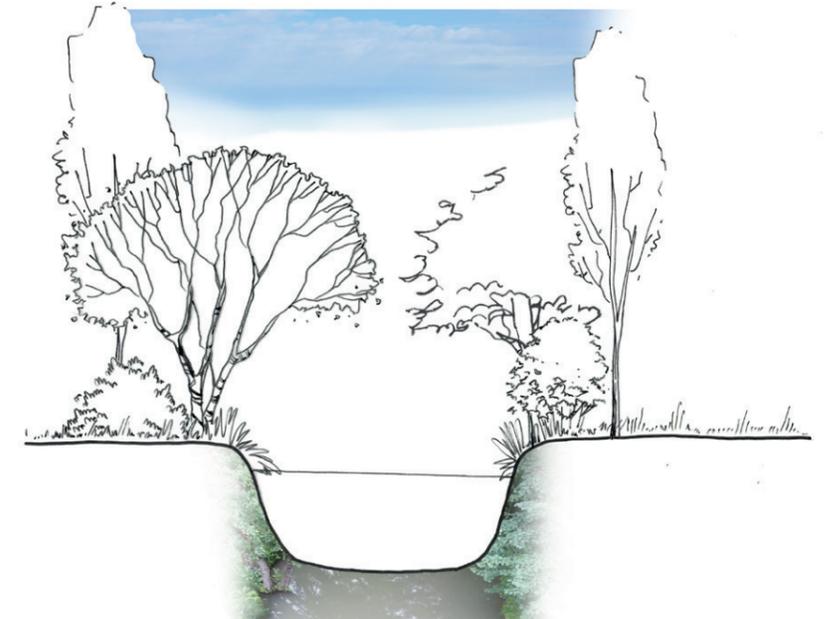
- ◊ La rivière en espace agricole : de moindre largeur (de 3 à 15m environ), elle dispose d'une ripisylve continue et relativement dense serpentant en fond de vallée au sein des parcelles cultivées. Sans doute du fait des prises d'eau réalisées dans les Pyrénées, le niveau des eaux est assez haut même en période estivale, ne permettant pas de juger du profil du lit. Des plages de galets se forment dans les méandres convexes de son lit.

- ◊ Les rus et ruisseaux : localisés en milieu agricole, ils sont relativement minces avec généralement moins de 1m de largeur. Perpendiculaires à la pente, ils absorbent un léger dénivelé pour atteindre la rivière en fond de vallée. Faisant la limite entre deux parcelles, leur végétation est variable et dépend des pratiques culturales : du cordon arbustif dense avec quelques arbres isolés à l'absence de strates autre que la prairie.

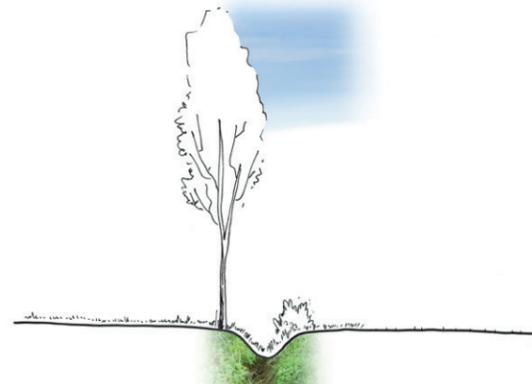
Naturellement peu arrosée, la région gasconne devrait présenter des rivières à sec en été, ne se rechargeant que lors des fortes précipitations. Le système Neste acheminant l'eau des Pyrénées, abondante toute l'année, les barrages (Gimone, Aussoué...) et les retenues collinaires permettent de réguler le débit et d'alimenter de nombreux cours d'eau, et contribuent à cette perception d'un territoire bien irrigué.



La rivière en milieu urbanisé, un profil technique et peu végétalisé



La rivière parmi les champs, une ripisylve continue bien perceptible



Le discret ruisseau s'écoulant entre les parcelles agricoles



La Save canalisée à L'Isle-en-Dodon



Retenue collinaire



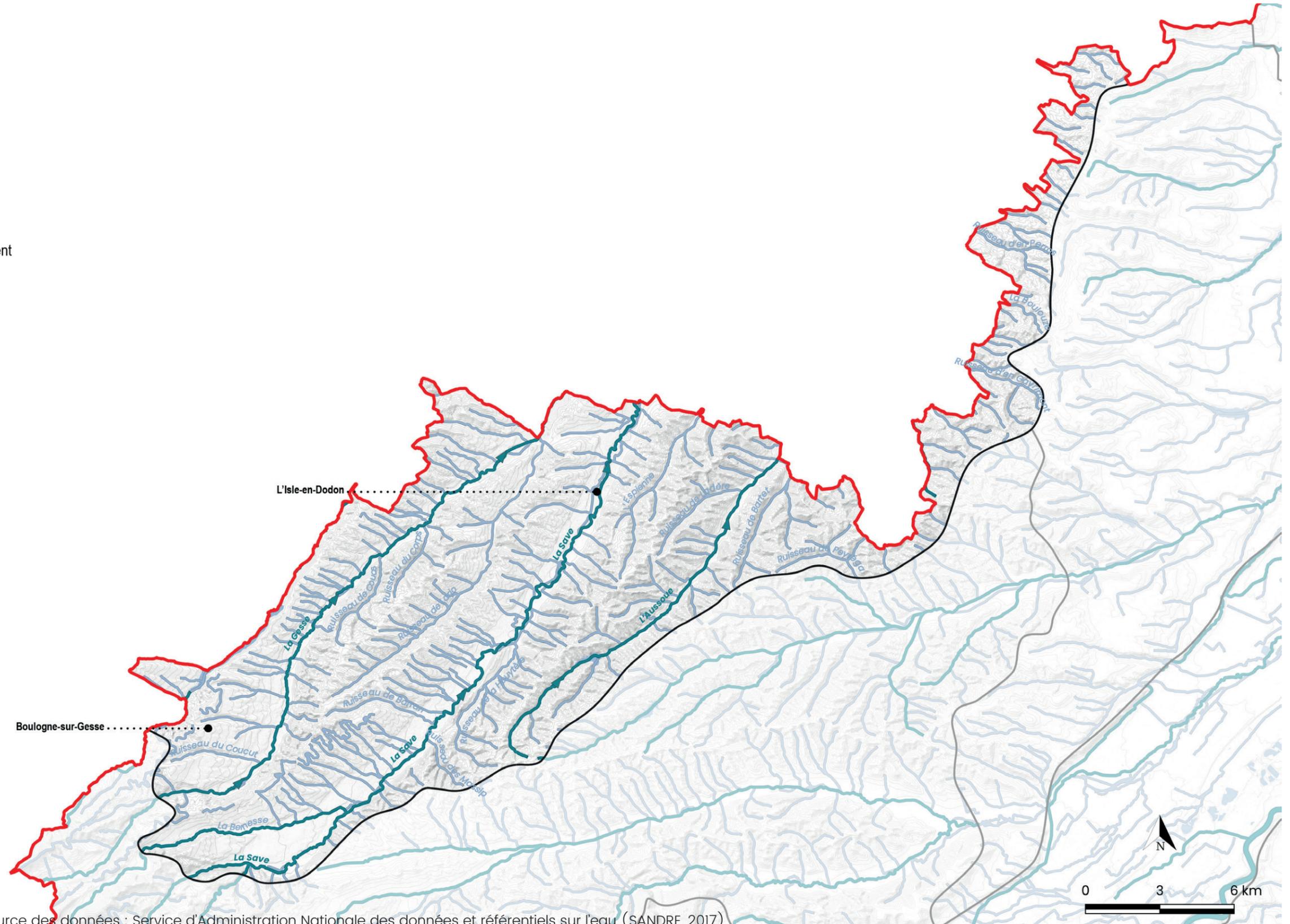
La Gimone à la sortie du barrage du même nom



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

## L'HYDROGRAPHIE

- Cours d'eau principal de l'unité paysagère et son sens d'écoulement
- Cours d'eau secondaire de l'unité paysagère non détaillé
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Source des données : Service d'Administration Nationale des données et référentiels sur l'eau (SANDRE, 2017)



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Le socle support

### LES ÉLÉMENTS DE NATURE

Cette unité paysagère se compose d'un vaste secteur de collines traversé par la vallée de la Save. Les affluents de la Save (la Gesse, l'Aussoue, la Boulouze) ainsi que la Gimone (sur la limite nord-ouest de l'unité), forment un réseau de vallons. Cette succession de collines et vallons est dominée par les grandes cultures. Les espaces naturels sont épars et repoussés vers les secteurs délaissés par l'agriculture : fonds de vallon trop humides ou coteaux trop pentus.

Sur les coteaux, on retrouve un réseau de bosquets, bois ou petites forêts fragmentés qui renferme souvent de vieux arbres vivants présentant des coulées de sève, des cavités, particulièrement favorables à la biodiversité. Certaines de ces petites forêts sont réputées pour leurs populations d'insectes xylophages et saproxylophages ainsi que de syrphes (insectes diptères), parfois fortement menacées au niveau national. C'est notamment le cas des bois et bosquets de Lalanne-Arqué, de Montesquieu-Guittaut, de Cap Del Bosc (Lespugues) ou du secteur entre Cazac, Ambax et Sénarens, tous inscrits en ZNIEFF. On notera que les coteaux de vallée de la Gimone sont également remarquables, avec une dominance polyculture-élevage et des milieux spécifiques telles que les formations de pelouses sèches à orchidées.

Par ailleurs, les petites vallées et fonds de vallons du secteur renferment des milieux humides aux enjeux écologiques notables : prairies humides avec un cortège d'espèces végétales spécifiques, variable selon le degré d'humidité, ripisylves, bois humides, ... La vallée de la Gimone est la plus remarquable de l'unité paysagère, par rapport à ces enjeux et renferme également une faune spécifique remarquable : Crapaud calamite, Triton marbré, Cistude d'Europe, Toxostome, ...



Bois, prairies artificielles et céréales



La Save



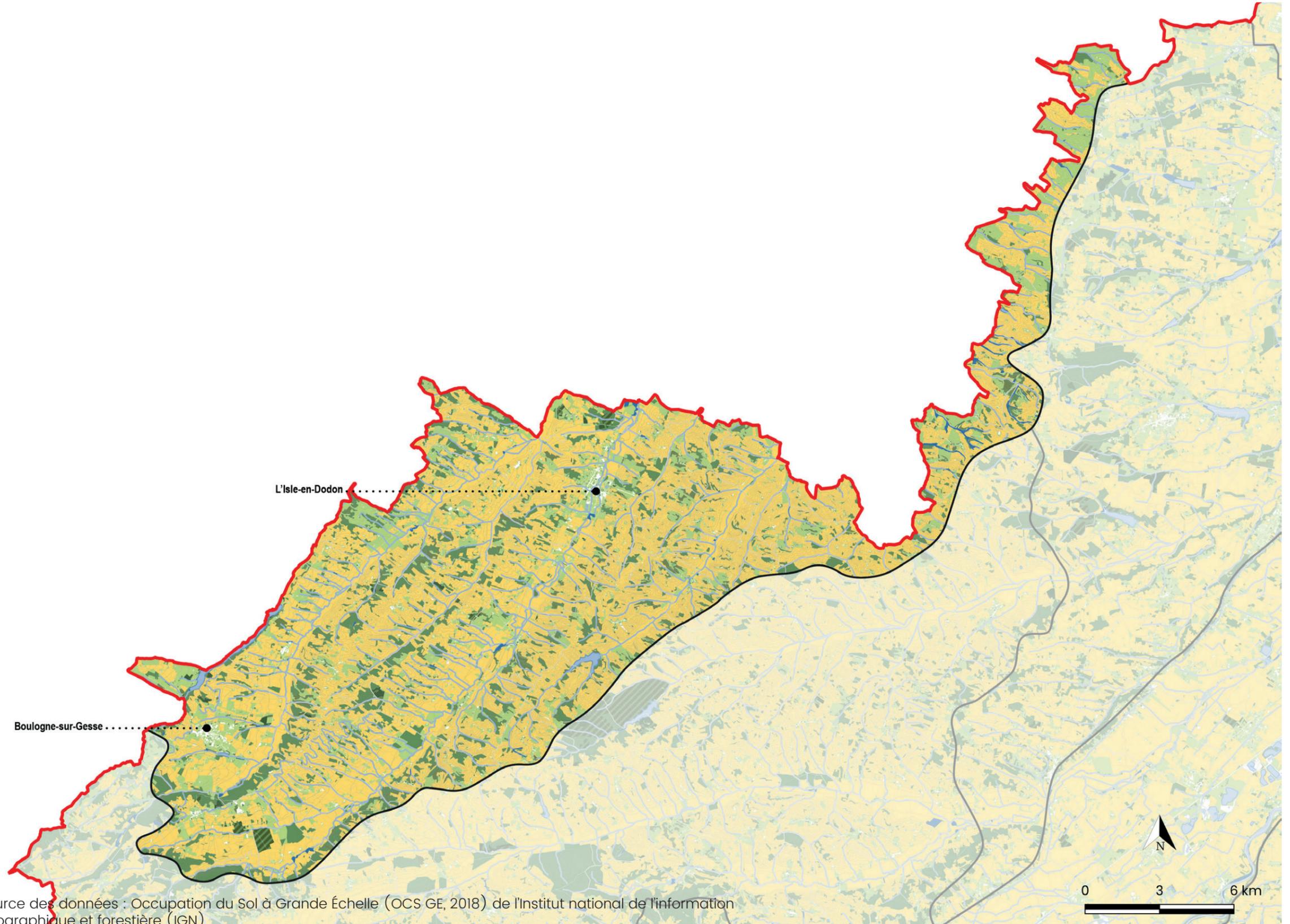
Bois et bosquets de la vallée de la Save



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

-  Formation ripicole
-  Zone humide
-  Forêt de résineux
-  Forêt de feuillus
-  Forêt mixte
-  Formation végétale basse
-  Espace agricole (culture, prairie, pâturage)
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Source des données : Occupation du Sol à Grande Échelle (OCS GE, 2018) de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Le socle support

### LES ÉLÉMENTS DE NATURE

Les enjeux écologiques de cette unité paysagère sont mis en évidence par l'existence de plusieurs périmètres d'inventaires : ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique), de type I et II, et Zones Humides. Certaines zones bénéficient de surcroît d'un statut de protection : site Natura 2000 dans la vallée de la Gimone.

Cette unité paysagère ne renferme aucun autre périmètre de protection des enjeux écologiques (Arrêté de Protection de Biotope, réserve, autre site Natura 2000...).

#### Listes des ZNIEFF de type 2

- ◊ Ensemble de bois et bosquets de Montesquieu-Guittaut (Identifiant national : 730030511)
- ◊ Ensemble de bois et bosquets entre Cazac, Ambax et Sénarens (Identifiant national : 730030396)
- ◊ Cours de la Gimone et de la Marcaoue (Identifiant national : 730030550)

#### Listes des ZNIEFF de type 1

- ◊ Côtes de Biell et Montoussé et queue du barrage de la Gimone : 730030547)
- ◊ Bosquets de Lalanne-Arqué (Identifiant national : 730030428)
- ◊ Coteaux de la Gimone à Monbardo (Identifiant national : 730030475)

#### Et à la marge :

- ◊ Gorges de la Save et vallée de la Seygouade (Identifiant national : 730011401)
- ◊ Forêt et lac de Fabas (Identifiant national : 730011410)
- ◊ Bois de Cap del Bosc (Identifiant national : 730030484)

#### Liste des sites Natura 2000

- ◊ ZSC n° FR7300887 - Côtes de Biell et de Montoussé

#### Listes des zones humides

- ◊ Multitudes de petites zones humides (prairies humides, ripisylves, bois humides)

#### Liste des Espaces Naturels Sensibles

- ◊ Ferme de Salamoure



Ensemble de bois et bosquets de Montesquieu-Guittaut



Bord de la Gesse à Boulogne-sur-Gesse



Forêt de Fabas



Ensemble de bois et bosquets entre Cazac, Ambax et Sénarens

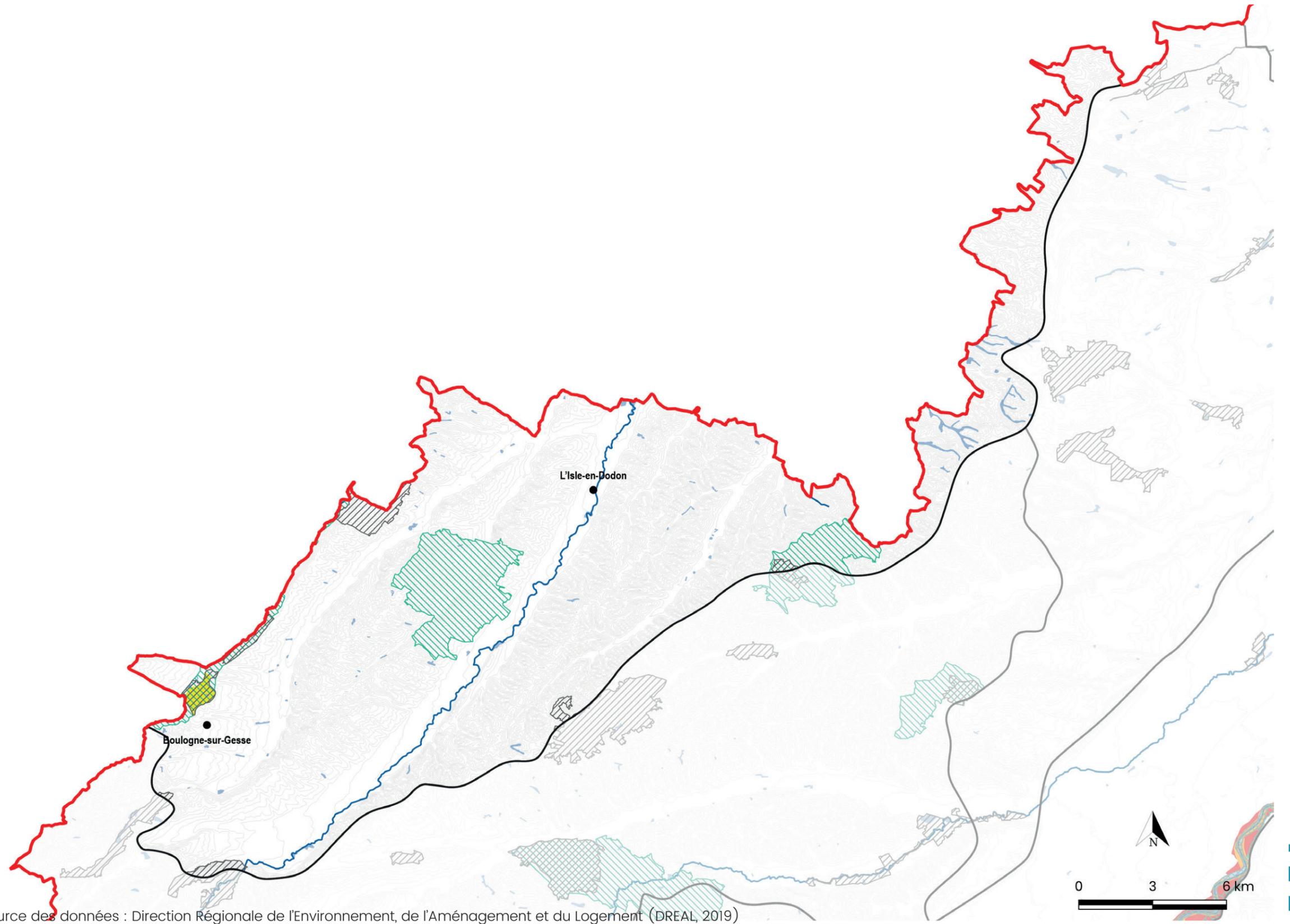


# CE QUI FAIT PAYSAGE\_Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

Carte des espaces naturels protégés

-  ZNIEFF Type 1
-  ZNIEFF Type 2
-  Site Natura 2000 - ZSC
-  Zone humide
-  Cours d'eau classé
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Source des données : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL, 2019)



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

### PRATIQUES ET USAGES

#### \_L'agriculture

Territoire avant tout rural, les Collines gasconnes du Savès profitent de terres relativement fertiles pour établir sur ses vallées et ses collines une multitude de parcelles de prairies ou de cultures, constituant le motif paysager caractéristique de l'unité paysagère. Les sols alluvionnaires limoneux et plans des vallées de la Gesse, de l'Aussoué et de la Save s'avèrent particulièrement adaptés aux grandes cultures (maïs, soja, colza, et surtout blé). Les terres lourdes et argileuses des coteaux, bien que difficiles à travailler sont profondes et sont par conséquent de plus en plus cultivées. Initialement tourné vers la polyculture-élevage, ce territoire s'oriente vers une vocation céréalière, expliquant la mutation de prairies en parcelles cultivées sur les pentes des vallons, notamment à l'ouest de la Save, plus fertile. L'élevage est également présent : bovins pour la viande, ovins, palmipèdes pour la production de foie gras, et enfin équidés avec notamment le Haras de la Gesse.

C'est donc une campagne active qui se dessine, avec des parcelles vastes, ponctuées d'arbres isolés et longées de ripisylves sinueuses, dans les vallées de la Save, de la Gesse et de l'Aussoué ; et des parcelles plus petites, entrecoupées de boisements et bosquets sur les versants des vallons.

Le bâti lié à cette intense activité agricole se constitue désormais de bâtiments d'élevage en tôle, de silos à grain, de hangars modernes... De manière générale, le bâti traditionnel est en déshérence, au profit de constructions techniques mieux adaptées aux nouvelles pratiques agricoles. Les granges par exemple sont moins utiles qu'auparavant, les immenses silos des coopératives agricoles se chargeant de stocker la production. Ces constructions sont parfois sauvées de la ruine par des opérations de réhabilitation en logement, gîte, local de vente...

Ce bâti se trouve dispersé au sein des grandes parcelles situées dans la vallée, ou en sommet de collines pour les exploitations cultivant les portions collinaires.



Les collines cultivées depuis les hauteurs



Les cultures dans les espaces plans des vallons, et les prairies sur les versants



Elevage bovin dans les collines



Exploitation agricole implantée au sommet des collines cultivées



Bâti agricole isolé au sein des terrains cultivés de la vallée



Hangar agricole moderne



Silots des coopératives agricoles, et bâtiments d'élevage



Hangar traditionnel inutilisé

## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

### PRATIQUES ET USAGES

#### \_L'industrie

L'activité industrielle est peu développée dans le territoire des Collines gasconnes du Savès, ou du moins elle ne l'est plus. A Blajan notamment, il existait une manufacture de soie et plusieurs briqueteries, dont il subsiste aujourd'hui quelques vestiges. On trouve encore des fours à tuile (Agassac), témoins de cette activité. Deux sites d'extraction sont encore en fonctionnement, à Blajan également.

#### \_L'habitat

Encore préservées des dynamiques péri-urbaines, les Collines gasconnes du Savès incluent deux communes majeures (Boulogne-sur-Gesse, L'Isle-en-Dodon), qui restent somme toute modestes avec leurs 1600 habitants environ. La plupart des communes sont peu peuplées, avec une bonne partie de l'habitat dispersé au coeur des vallons. Les formes urbaines traditionnelles (petits centres-bourgs et habitat dispersé à l'architecture locale), bien insérées dans le paysage, restent ainsi majoritaires.

#### \_Le tourisme

L'activité touristique, moins développée que dans d'autres secteurs du département, ne produit que peu d'impact en termes de perceptions paysagères puisqu'elle concerne le tourisme vert. Les deux villes principales (Boulogne-sur-Gesse et L'Isle-en-Dodon), qui peuvent se visiter pour leur bastide ou leur bourg fortifié, sont d'ailleurs labellisée "station verte", ce qui témoigne de la volonté de proposer un écotourisme, mettant en valeur l'authenticité de ce terroir. Les principales activités proposées sont donc en lien avec la nature : nombreuses boucles de randonnée avec vue sur les Pyrénées, équitation, canoë sur la Gesse ou la Save, activités nautiques en base de loisir (Gimone, Boulogne), pêche...

#### \_Les activités et commerces

Les espaces dédiés aux activités diverses s'organisent en de petites zones artisanales, situées en périphérie de villes comme Boulogne-sur-Gesse ou L'Isle-en-Dodon. Ces zones sont assez peu concentrées, et leurs bâtiments diffus le long des axes, parfois interrompus par des habitations, ne s'avèrent pas trop prégnants visuellement. Il en existe également à l'écart de villages, dans les zones planes des vallées. Si elles sont de très faible ampleur, les constructions peuvent finalement être assez visibles depuis les coteaux.

Les commerces occupent quant à eux les coeurs de bourgs des plus grandes communes, la plupart des villages ne disposant d'aucun commerce.



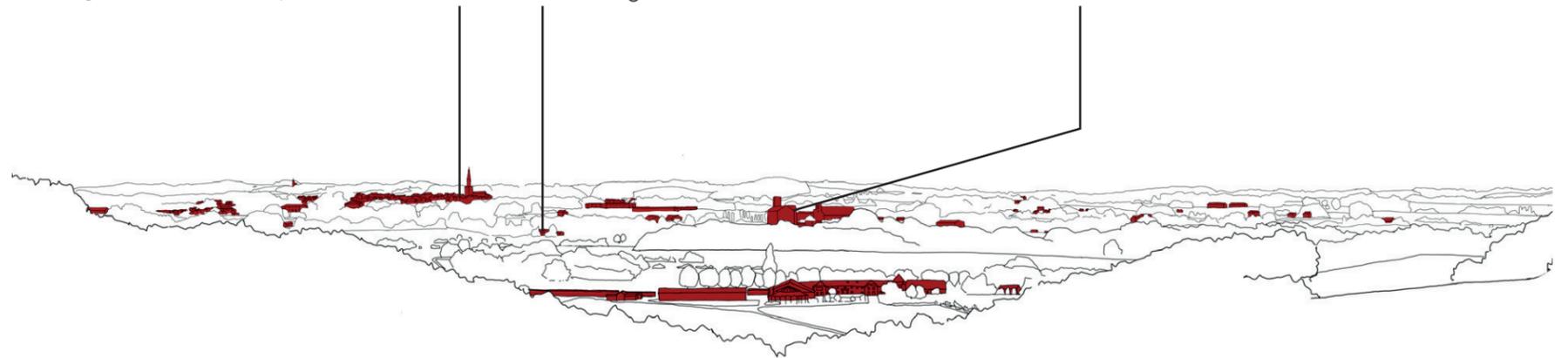
Le village en situation de promontoire



Le bâti agricole isolé



Zones d'activités



Base de loisir du Lac de la Gimone



Ancienne tuilerie et sa cheminée



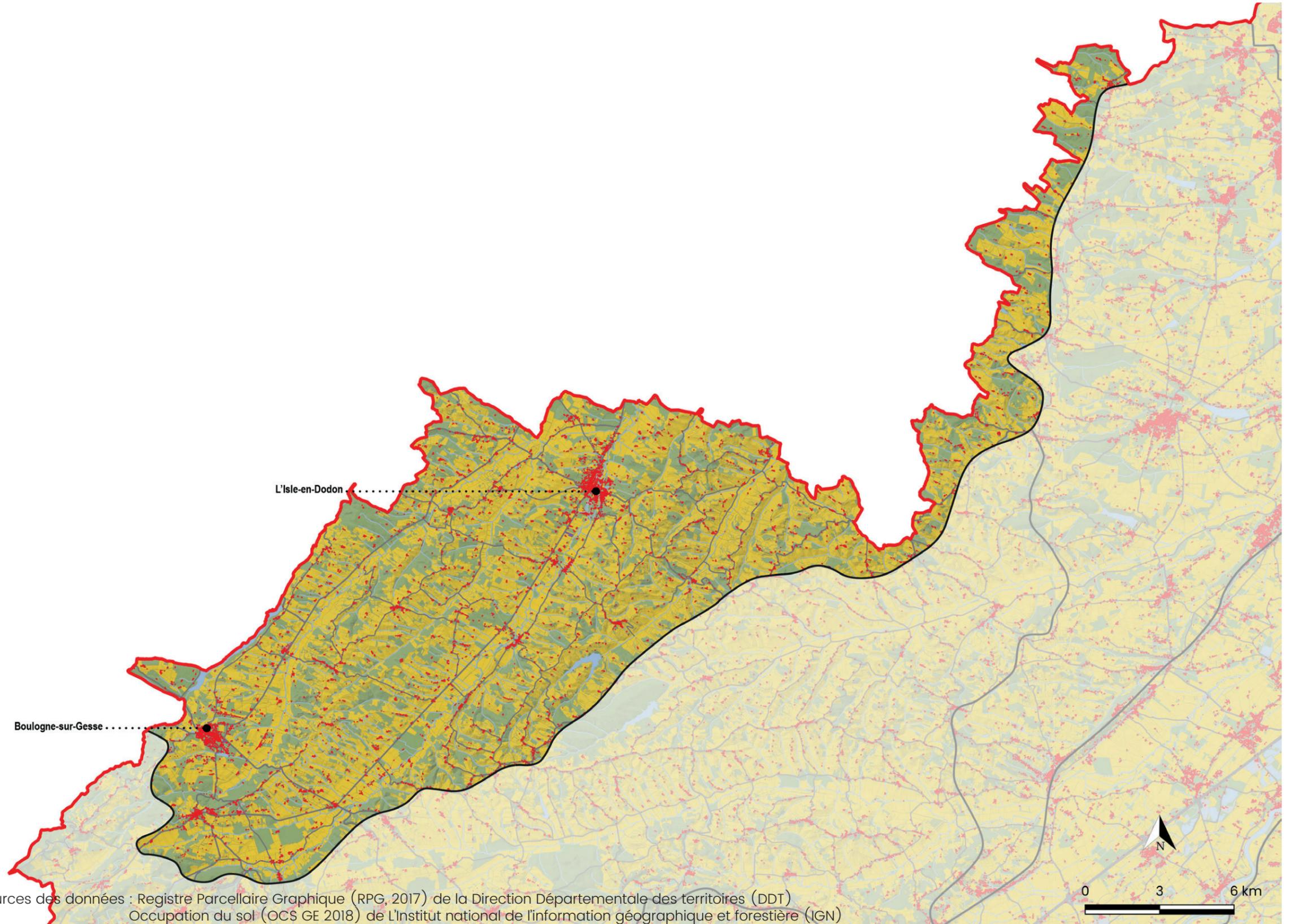
Anciennes halles de Boulogne-sur-Gesse (aujourd'hui siège de l'Office de Tourisme)



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_ Les actions de l'Homme

PRATIQUES ET USAGES

-  Zone agricole
-  Zone naturelle
-  Zone d'activités
-  Zone urbaine
-  Zone nue
-  Zone humide
-  Cours d'eau
-  Voirie
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Sources des données : Registre Parcellaire Graphique (RPG, 2017) de la Direction Départementale des territoires (DDT)  
 Occupation du sol (OCS GE 2018) de L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

### LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

#### \_Les routes et voies de desserte

Les Collines gasconnes du Savès présentent un quadrillage relativement régulier des voies routières départementales, répartissant les axes de communication de manière homogène sur l'ensemble de l'unité paysagère. Ces axes regroupent aussi bien des voies étroites et sinueuses, plus secondaires, que des voies rectilignes offrant plus de confort en termes de vitesse de déplacement. Ces dernières sont au nombre de trois, parallèles les unes aux autres et reliées entre elles par les départementales de moindre capacité :

- ◊ la D632, qui longe la limite nord-ouest de l'unité paysagère et relie Tarbes à L'Isle-Jourdain, deux villes extérieures au département, en passant par Boulogne-sur-Gesse, un des regroupements urbains les plus importants de l'unité paysagère.
- ◊ la D17, qui traverse l'unité paysagère selon un axe nord-est / sud-ouest, au centre de celle-ci, le long de la Save et reliant nombre de communes de l'unité paysagère.
- ◊ La D3, qui s'inscrit plus ou moins en frontière sud-est de l'unité paysagère, reliant Ciadoux et Montgaillard-sur-Save à Rieumes (hors unité Paysagère).

Ces axes principaux, bien souvent implantés en fond de vallée (Save pour la D17 et Gesse pour la D632) sont bordés d'alignements d'arbres quasiment ininterrompus. C'est également le cas d'axes transversaux tels que la D635, la D633 ou la D6, faisant de ces alignements un marqueur fort de ce territoire, soulignant les infrastructures dans le paysage.

Les voies secondaires sont quant à elle implantées préférentiellement en zone de crête ou à mi-pente, s'adaptant au relief par un tracé sinueux ou vallonné. Depuis celles-ci, le regard se porte au loin, parfois même jusqu'aux premiers reliefs pyrénéens lorsque le temps est dégagé.



La D17, implantée dans la vallée de la Save



Voies secondaires étroites et tortueuses



La petite D81 f, insérée à mi-pente



Alignements de platanes le long de la D635



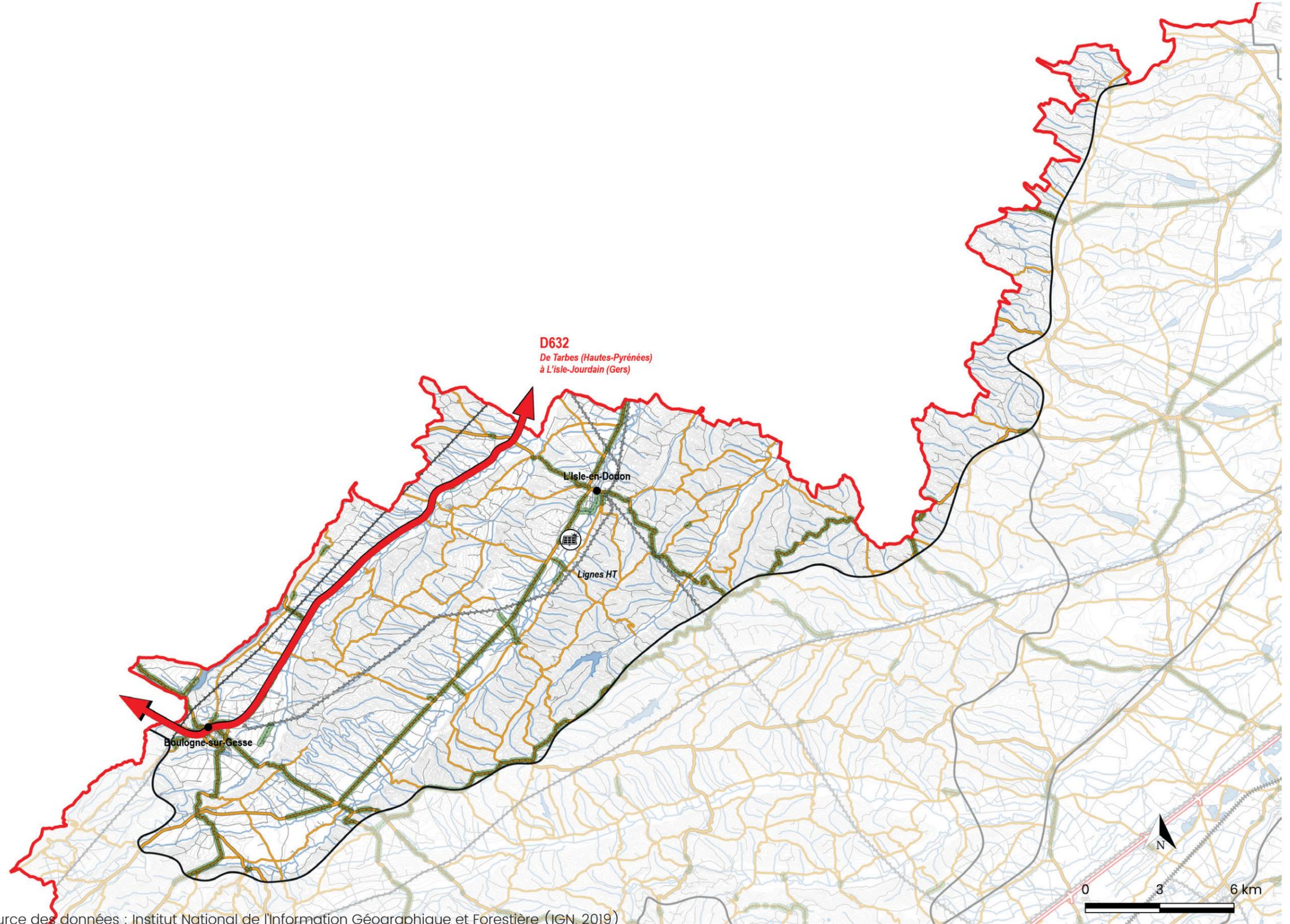
La D96 en zone de crête, offrant un panorama à 360°



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_ Les actions de l'Homme

## LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

-  Axe majeur
-  Axe secondaire et tertiaire
-  Ligne haute tension 63 000 volts
-  Ligne très haute tension 225 000 - 400 000 volts
-  Alignement d'arbres
-  Centrale photovoltaïque
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Source des données : Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN, 2019)

## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

### LES FORMES URBAINES

Les différentes formes bâties sont réparties de manière équilibrée sur le territoire, avec deux regroupements urbains plus conséquents à chaque extrémité de l'unité paysagère, un ensemble de petits villages régulièrement disséminés et des constructions dispersées en dehors des centres-bourgs.

Si les villages les plus importants se sont constitués à proximité des cours d'eau (L'Isle-en-Dodon sur les rives de la Save, Boulogne-sur-Gesse sur un promontoire dominant la Gesse), c'est le cas de plusieurs autres villages ayant profités des terres planes de la vallée de la Save pour se développer. La vallée de la Save se trouve ainsi être la plus occupée par l'Homme, du fait également d'une desserte viaire efficace, sans pour autant constituer une véritable vallée urbanisée.

Excepté Frontignan-Savès implanté en bas de pente de la vallée de l'Aussou, les autres vallées de l'unité paysagère ne sont que très peu bâties. La plupart des villages, de taille modeste et bien souvent composé simplement d'une église et d'un cimetière, d'une mairie et de quelques fermes ou habitations, se sont établis :

- ◊ Soit de manière longiligne sur les crêtes ou le long des voiries (village rue) : Martisserre, Agassac, Goudex, Peguilhan, ...
- ◊ Soit groupés en situation de promontoire, sur les hauteurs des collines (village tas) : Mondilhan, Castellaillard, Puymaurin, ...

Parmi tous ces villages, il existe plusieurs bastides, à l'image de Blajan, Nénigan, Mondilhan ou encore Boulogne-sur-Gesse, fondée au XIII<sup>e</sup> siècle et dont les vestiges des fortifications sont visibles. Les bastides sont des villes nouvelles organisées autour d'une place centrale de forme rectangulaire, à partir de laquelle s'ordonnent des îlots également rectangulaires limités par des rues se croisant à angles droits et partant de chaque angle de la place centrale. Typiques du Sud-Ouest en général, ces villages furent construits ou réaménagés selon un véritable plan d'urbanisme, orthogonal, s'adaptant à la configuration du terrain et/ou aux bâtiments existants, ce qui explique la diversité présente au sein même de cette forme d'habitat.

Enfin, une part conséquente de l'habitat est dispersée sous forme de hameaux ou de constructions isolées, souvent en sommet de colline mais également à mi-pente (plutôt en versant est) ou en plaine. C'est également le cas des constructions contemporaines qui s'installent en bord de route de crête pour profiter de la vue sur les Pyrénées.



Boulogne-sur-Gesse, en situation de promontoire sur la Gesse



La bastide de Boulogne-sur-Gesse



Le village de Puymaurin en situation de promontoire



Saint-Pé-Delbosc, implanté en sommet de butte et descendant en versant est



Le village-rue de Martisserre



Bâti isolé sur une crête



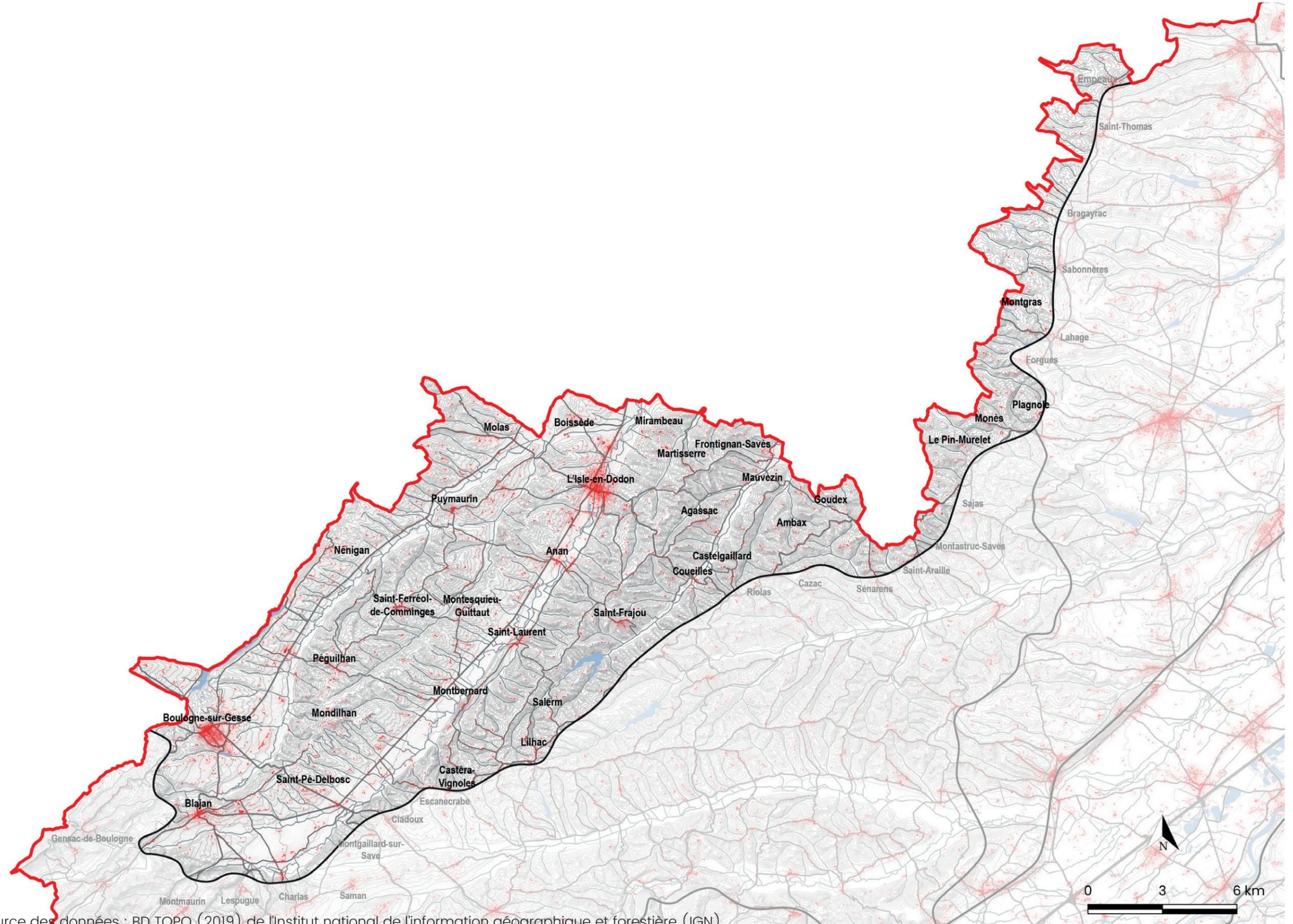
Bâti dispersé dans la vallée de la Save



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_ Les actions de l'Homme

## LES FORMES URBAINES

-  Zone bâtie
-  Route
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Source des données : BD TOPO (2019) de l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN)



# CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

## LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

A la croisée de différentes entités, les Collines gasconnes du Savès reçoivent les influences pyrénéennes, toulousaines et gasconnes d'où une grande diversité de matériaux : pierre, brique crue et cuite, tuile, colombage, bois, enduit à la chaux issu de sable de terre (teinte jaune) ou de rivière (teinte grise), galet roulé, fer forgé (balcons, auvents...)...

Ces matériaux reflètent l'identité de ce territoire, et s'associent en ensembles architecturaux qui témoignent également d'un héritage culturel spécifique et polymorphe : la maison en pans de bois, la maison carrée du Comminges, la ferme commingeoise, ...

### \_ La maison à pans de bois

Constructions apparues dès le moyen âge, les maisons à ossatures en pans de bois offrent de multiples variations, rendant chacune d'elle unique, autant en milieu urbain (où il en subsiste le plus) qu'en milieu rural.

Le pan de bois, plus souvent positionné en façade avant, peut également se trouver sur les pignons en fonction de l'implantation de la maison. Le rez-de-chaussée est généralement maçonné (brique), bien que l'on puisse également y trouver dans certains cas des pans de bois. Le niveau supérieur, prenant appui sur une large poutre horizontale, est souvent en encorbellement, permettant ainsi de gagner de la place. Dans certains cas, l'espace qui se retrouve couvert est suffisamment large pour être approprié, des piliers en bois sont alors nécessaires pour le soutenir.

Le remplissage de l'ensemble pouvait s'effectuer en torchis ou plus rarement en brique enduite ou apparente.

Si une partie de ces maisons à colombages est bien restaurée et habitée, une partie d'entre elles semble abandonnée et vouée à la ruine.



Matériaux représentatifs des Collines gasconnes du Savès



Exemples de maisons à colombages



Exemple de maison à colombages à l'abandon

Ossature en bois (chêne pour les plus anciennes, résineux, peuplier...pour l'époque moderne)

Remplissage en torchis, enduit de diverses couleurs, plus rarement en brique apparente

Niveau supérieur en encorbellement (facultatif), parfois supporté par des piliers en bois, formant un espace couvert

Grande souplesse dans la position des ouvertures

Linteaux de fenêtre en bois

Rez-de-chaussée maçonné (ou éventuellement à pans de bois)

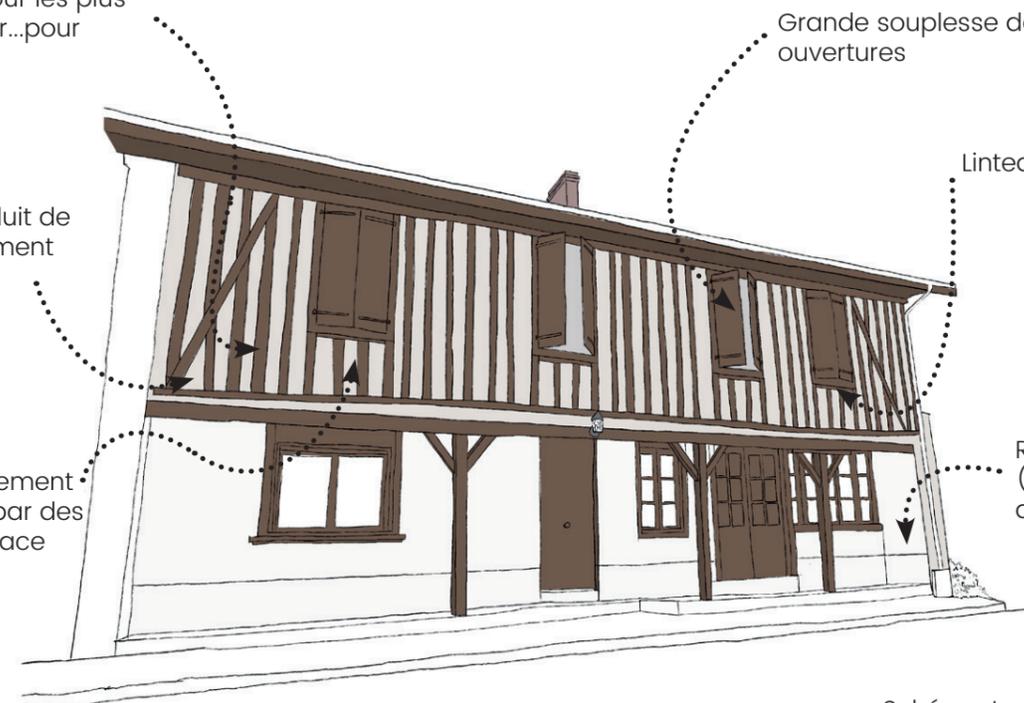


Schéma type de la maison à pans de bois



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

### LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

#### \_La ferme commingeoise

Témoignage du mode de vie et du système agraire du Comminges durant tout le XIXe siècle, la ferme commingeoise apparaît dès la fin du XVIIIe siècle. Si ce type de bâti est surtout présent dans l'unité paysagère du Comminges pré-pyrénéen, il s'étend malgré tout à l'ensemble du Comminges, dont les Collines gasconnes du Savès, où l'on en retrouve dans les villages et en campagne. Plusieurs d'entre elles sont réhabilitées, et si elles conservent certaines des caractéristiques traditionnelles, elles ont parfois subi des modifications de manière à les rendre compatibles avec les fonctions d'aujourd'hui.

Ce modèle type de ferme s'accorde à l'origine à un mode d'exploitation de type polyculture vivrière, couvrant l'essentiel des besoins, en association à de l'élevage bovin et caprin, et a tiré profit d'une longue période de stabilité économique et sociale pour se diffuser durablement durant tout le XIXe siècle.

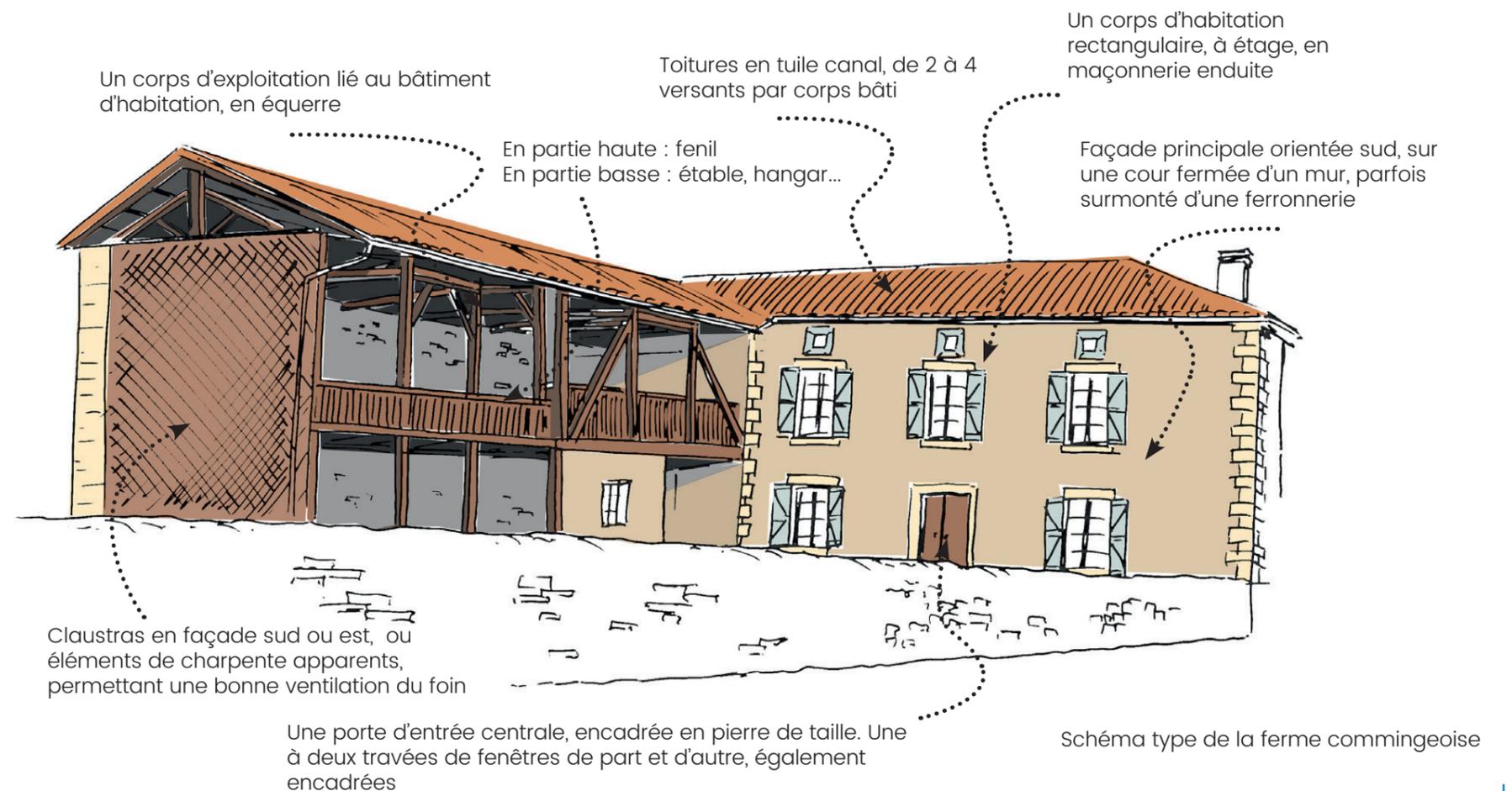
Compacte et géométrique, elle est constituée d'un volume bâti à un étage, en pierre, et d'un volume agricole en angle droit, marqué :

- ◊ soit par des claustras en bois caractérisés par le raffinement des techniques de charpenterie utilisées, leurs formes (à simple linteau, à linteaux croisés, à figure géométrique...) et couleurs diverses (rouge brun, vert amande, bleu déclinés en tonalité de gris).
- ◊ soit par des éléments de charpente apparents et géométriquement organisés, ouvrant directement sur le volume utile du bâtiment.

L'ensemble est organisé autour d'une cour fermée le plus souvent par un mur ou un muret en pierre, parfois surmonté d'une grille ouvragée.



Exemples de fermes commingeoises





# CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

## LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

### \_ La Maison carrée

Construite sur la base du volume simple éponyme, en pierre ou parfois en terre crue, la maison carrée est une maison bourgeoise à la façade soignée et régulière. Une grange est parfois insérée au nord dans le corps d'habitation, et joue alors le rôle de tampon thermique au profit de l'espace habité. Certaines s'ouvrent sur une cour au sud, notamment lorsqu'elles se situent à distance des villages, quand d'autres sont directement implantées en façade sur rue.

Les matériaux utilisés sont variables (briques, appareillages brique/galet...) bien que l'enduit ton sable et l'encadrement des ouvertures en brique représentent la majorité des cas.

### \_ Le bâti récent

Du fait d'une moindre attractivité que d'autres parties du département, peu de nouvelles constructions ont vu le jour au cours des deux dernières décennies, ce qui a ainsi permis de préserver les caractéristiques du patrimoine bâti traditionnel. Il existe bien quelques quartiers pavillonnaires, notamment en périphérie du centre historique de Boulogne-sur-Gesse mais ils sont déjà datés et il n'est nullement question d'étalement urbain. Il existe également très peu d'habitat collectif, et ceux rencontrés sont de dimensions raisonnables, utilisant de plus des matériaux comme la brique.

Le revers de ce manque d'attractivité, associé à l'évolution des modes de production agricoles, réside dans la multiplication de bâtiments d'habitation ou d'exploitation inoccupés et laissés à l'abandon, dont certains sont déjà en ruine, tant dans les villages (Puymaurin par exemple) qu'isolés dans les campagnes.



Exemples de maisons carrées



Mairie fraîchement rénovée, en pierre et enduit ocre



Ferme commingeoise totalement transformée en bâtiment d'habitation



Petit habitat collectif



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ Les actions de l'Homme

### LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

#### \_Les édifices religieux

Concernant les églises et chapelles, les Collines gasconnes du Savès font état d'une grande diversité, tant dans les matériaux utilisés (brique enduite ou apparente, pierre, appareillage galet roulé/brique, enduit) que dans les formes architecturales (gothique, néogothique, néo-roman). Cela s'explique notamment par des périodes de constructions très étalées, du XIIIe pour les plus anciennes, jusqu'au XIXe siècle. Leurs clochers, de diverses formes, permet de les distinguer au loin :

- ◊ Le clocher-mur à pignon : le plus répandu, il se constitue d'un mur intégrant sur le même plan un clocher dont la crête se termine en triangle (d'où le terme de pignon), percé de 2 à 6 baies accueillant les cloches. Il est aussi parfois nommé "clocher gascon" : Castelgaillard, Castera-Vignolles, Empeaux, Frontignan-Savès, Mauvezin, Mondilhan, Montgras ;
- ◊ Le clocher octogonal : constitué d'un empilement de volumes octogonaux, de diamètres décroissants et séparés par des corniches, il porte une flèche : Blajan, L'Isle-en-Dodon, Molas, Saint-Frajou ;
- ◊ Le clocher carré : il correspond à une tour de base carrée, coiffée d'une toiture à 4 pans ou parfois surmontée d'une flèche : Saint-Laurent, Lilhac, Péguilhan, Saint-Ferréol-de-Comminges.

A ces églises et quelques chapelles s'ajoute une multitude de croix et de calvaires qui parsèment les villages et les espaces ruraux. Si leur socle peut être construit de pierres ou de briques, la croix elle-même se constitue généralement de fer ouvragé.

#### \_Les protections

Ce patrimoine religieux bien conservé, diversifié dans ses formes, fait l'objet des principales mesures de protection de l'unité paysagère. C'est le cas des églises de Frontignan-Savès, L'Isle-en-Dodon, Saint-Laurent et Boulogne-sur-Gesse. Hormis cela, les autres monuments classés au titre des Monuments historiques sont une maison datée du XIXe siècle à Blajan, le château de Boissède et la Halle-mairie de Boulogne-sur-Gesse, mélangeant la pierre de taille de la partie institutionnelle à la structure métallique de la section commerçante. Un seul site inscrit est à relever : il s'agit du secteur du plan d'eau de la Save à Saint-Laurent, avec le pont, les platanes et la Vierge en bois.



Eglise de Saint-Laurent



Eglise néogothique d'Anan



Eglise de Molas



Eglise Saint-Martin à Ambax



Chapelle à clocher-mur à Mauvezin



Croix en fer forgé (de gauche à droite) : Anan, Saint-Pé-Delbosc, Mauvezin, Martisserre



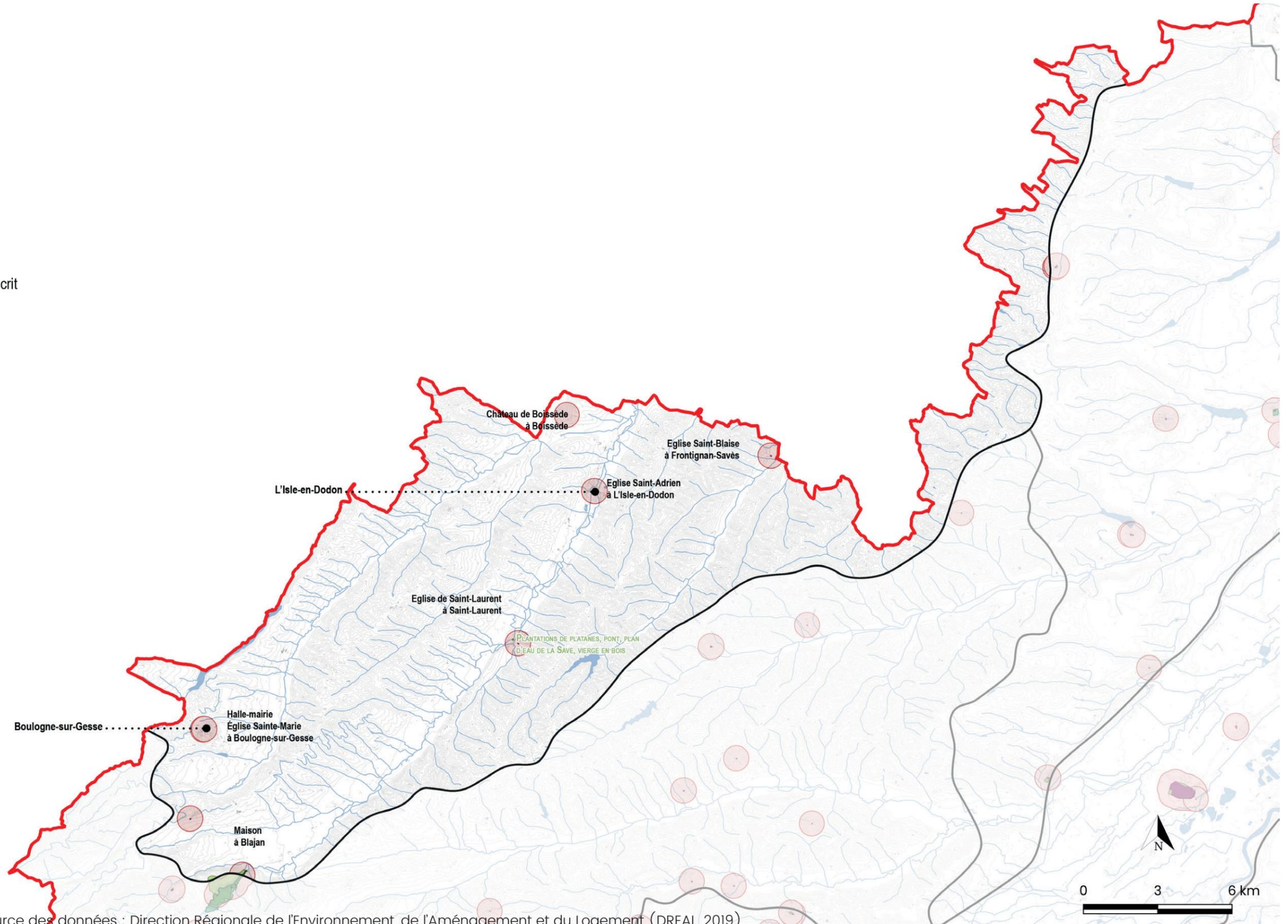
La Halle-mairie de Boulogne-sur-Gesse



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_ Les actions de l'Homme

## LE PATRIMOINE PROTÉGÉ

- Immeuble classé
- Immeuble inscrit
- Immeuble partiellement classé-inscrit
- Immeuble partiellement inscrit
- Périmètre de protection aux abords d'un monument historique
- Site classé
- Site inscrit
- Limite unité paysagère
- Limite départementale



Source des données : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL, 2019)



## CE QUI FAIT PAYSAGE \_ L'Homme et son territoire

LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DU PAYSAGE

### PAROLES D'HABITANTS

Les Collines gasconnes du Savès dévoilent des lieux et villages proches, à la fois emblématiques et intimes pour ses habitants, comme les coteaux de Montbernard, mais surtout les Gorges de la Save. Puis le regard s'éloigne pour se poser sur Montréjeau, Aurignac, les montagnes pyrénéennes et s'étendre jusqu'au Lauragais. On passe des lacs aux forêts, mais peu de référence à Toulouse et à l'urbain, parmi les témoignages recueillis.

Des lieux intimes :

« **La vallée de l'Aussoue, un paysage vallonné qui ressemble à la Toscane (Habitante, Agassac).**

« **Le coteau de Montbernard » (Habitante, Saint-Laurent).**

Les constructions excessives sont mises en parallèle avec un paysage agricole qui évolue : disparition des bocages, défrichage des coteaux, bâtiments agricoles mal intégrés.

Des témoignages font ressortir la précarité de ce territoire, avec une lecture plus sociale des paysages :

« **La population est vieillissante et l'emploi manque. » (Habitant, L'Isle-en-Dodon).**

« **Beaucoup d'aménagement dans les grandes villes au détriment des petites communes. Il faut repeupler intelligemment les campagnes. Pas assez de transports en commun, voies ferrées, tout est mal pensé. » (Habitant, L'Isle-en-Dodon).**

Ici, l'amélioration du paysage passe par des éléments du cadre de vie et fait référence à des déplacements du lieu de vie de Toulouse vers ce territoire.



La vallée de l'Aussoue



# CE QUI FAIT PAYSAGE\_L'Homme et son territoire

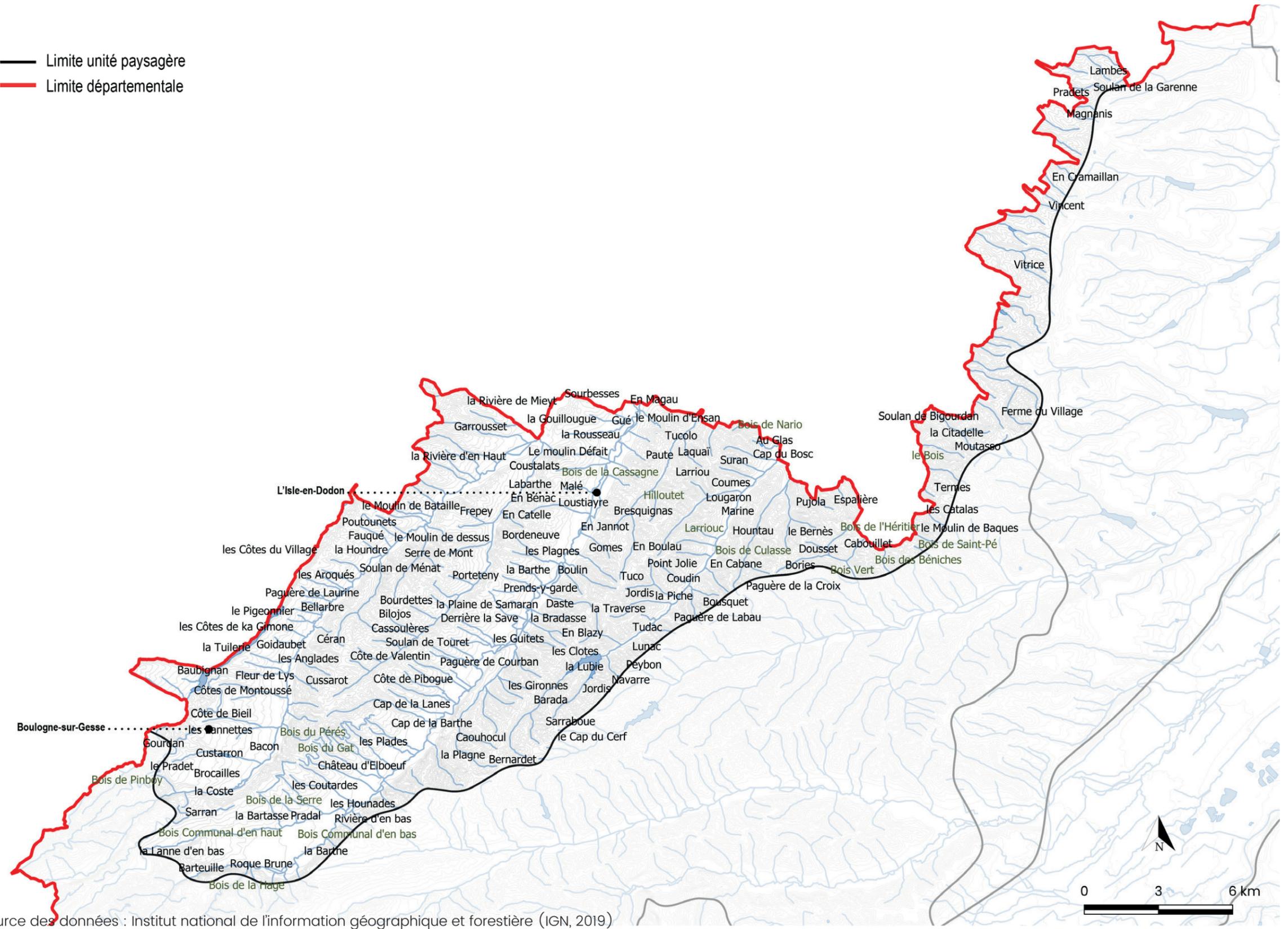
## ÉLÉMENTS DE TOPONYMIE

La toponymie, c'est-à-dire "l'étude linguistique des noms de lieux, d'une région ou d'une langue, du point de vue de leur origine, de leur transformation ou de leur signification", renseigne à la fois sur la géographie et sur le type d'activité qui pouvait s'y dérouler.

Cette carte présente les noms usuels de lieux, vocabulaire partagé des habitants et porteurs du sentiment d'appartenance à un territoire. Ces termes sont bien souvent issus de dialectes ou de langues régionales, qu'il convient d'appréhender pour comprendre la signification du toponyme. Dans le cas de la Haute-Garonne, il s'agit la plupart du temps de mots appartenant à la langue gasconne. Ceux propres à l'unité paysagère des Collines Gasconnes du Savès sont explicités ci-dessous.

- Arroque = Roc, roche
- Artigue = Parcelle de terrain défriché sur les hauteurs
- Barbe = Haie, taillis
- Bouscarre = fourré, broussailles
- Bousquet = Bosquet, petit bois
- Cassagne = chênaie
- Couas = Mesure, maison abandonnée
- Garenne = Lieu de réserve pour la chasse ou la pêche
- Haget = bois de hêtres
- Labou = Labourage, terrain cultivé
- Pé = Sommet, hauteur
- Pradal = prairie
- Soulan = versant exposé au midi

— Limite unité paysagère  
 — Limite départementale



Source des données : Institut national de l'information géographique et forestière (IGN, 2019)





## LES FACTEURS D'ÉVOLUTION \_ Les Collines gasconnes du Savès

### L'ANALYSE DIACHRONIQUE

L'analyse diachronique permet de révéler les évolutions d'un territoire.

Dans le cas des Collines gasconnes du Savès, cela illustre avant tout la stabilité de ce territoire, qui a finalement connu assez peu d'évolutions majeures, du moins dans son organisation.

Les principaux regroupements urbains se sont développés très tôt à proximité des cours d'eau, en particulier la Save et la Gesse. L'Isle-en-Dodon, édifiée à partir du XI<sup>e</sup> siècle par les Comtes du Comminges, a gardé sa forme initiale de bourg fortifié, en fond de vallée. Plusieurs bastides (villes nouvelles) construites pour la plupart au XIII<sup>e</sup> siècle subsistent également dans leur forme bâtie.

Les villages de Boulogne-sur-Gesse et Puymaurin, implantés en position de promontoire, constituaient les deux pôles de la vallée de la Gesse. Si Boulogne-sur-Gesse, malgré une réduction de son nombre d'habitants, a persisté comme tel, il n'en va pas de même de Puymaurin. Cette commune, essentiellement agricole a vraisemblablement perdu de son influence avec l'exode rural, perdant une grande partie de ses habitants, pour constituer aujourd'hui une commune rurale parmi d'autres.

La vocation des Collines gasconnes du Savès est depuis longtemps agricole, les espaces boisés étant alors relativement réduits. C'est encore aujourd'hui le cas, d'autant plus que la plupart des activités manufacturières sont désormais à l'arrêt (tuilerie, manufacture de soie...). Seules les activités d'extraction ont perduré.

Témoin de l'essor commercial qu'a connu la région au début du XX<sup>e</sup> siècle avec des échanges entre ville et campagne, le viaduc de Boulogne-sur-Gesse est un vestige de l'ancienne voie ferrée Toulouse-Boulogne-sur-Gesse (fermée en 1949). Cela illustre le développement limité de ce territoire, à l'écart des grands axes de communication.

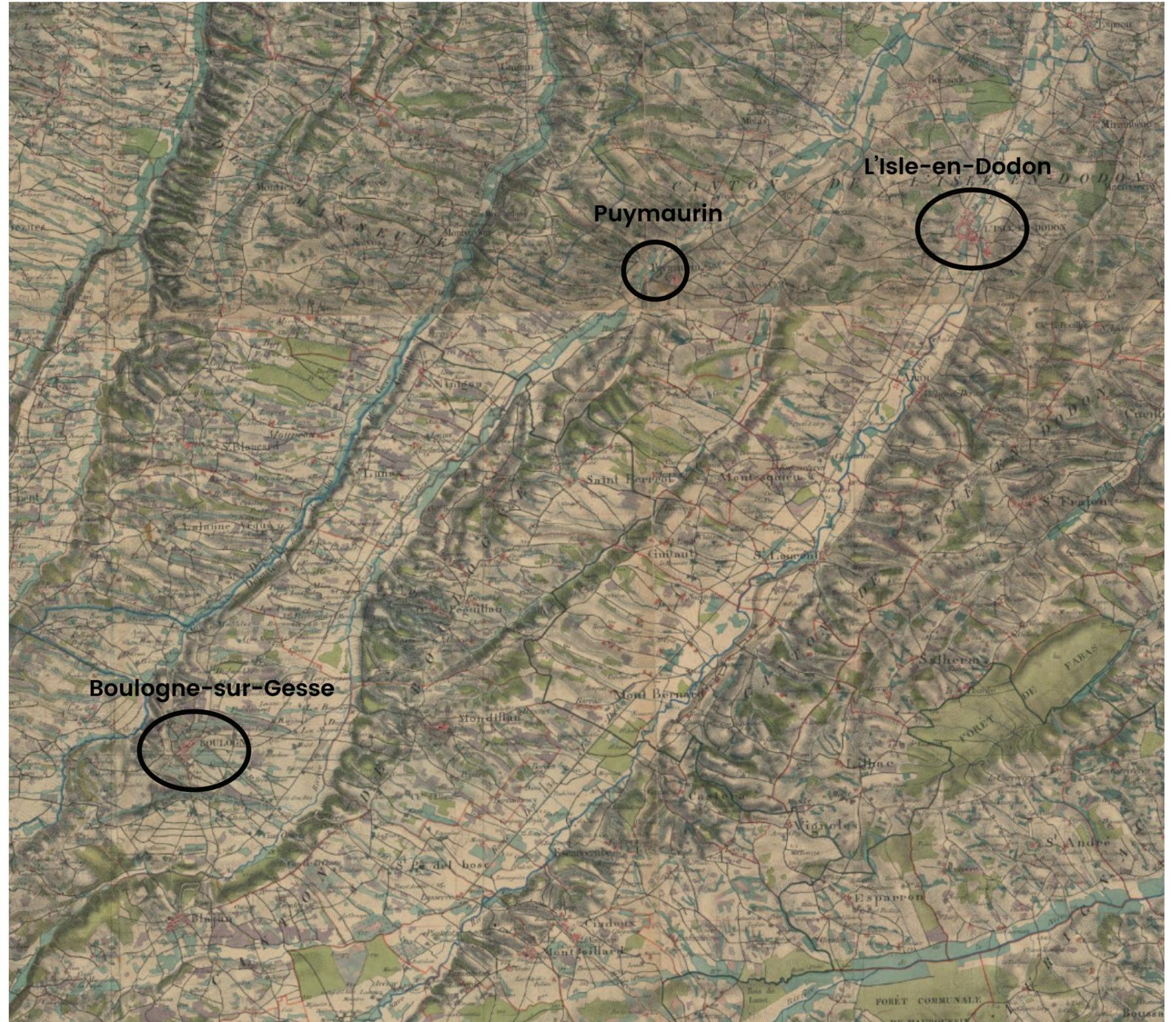
Les atouts des Collines gasconnes du Savès :

- ◊ Un cadre paysager préservé, des paysages pittoresques et de magnifiques panoramas sur les reliefs pyrénéens.
- ◊ Une douceur de vivre, à l'écart des phénomènes d'urbanisation et du tourisme de masse.

Des fragilités aussi :

- ◊ Un patrimoine bâti qui a tendance à disparaître, faute d'entretien ou de rénovation
- ◊ Risque glissement de terrain et coulées de boues, retrait et gonflement des argiles<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Source : Atlas Haute-Garonne 2018, DDT 31





## LES FACTEURS D'ÉVOLUTION \_ Les Collines gasconnes du Savès

### LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION

Il y a dans la préservation des sites et des paysages des mesures de protection et de gestion. Les protections (site classé, monument historique...) reconnaissent la valeur patrimoniale d'un site, d'un bâtiment et prennent les dispositions pour leur conservation.

D'autres espaces sont soumis à réglementation, notamment au sein du réseau Natura 2000.

Les projets d'aménagements concernés par ces périmètres font l'objet de dispositions réglementaires spécifiques.

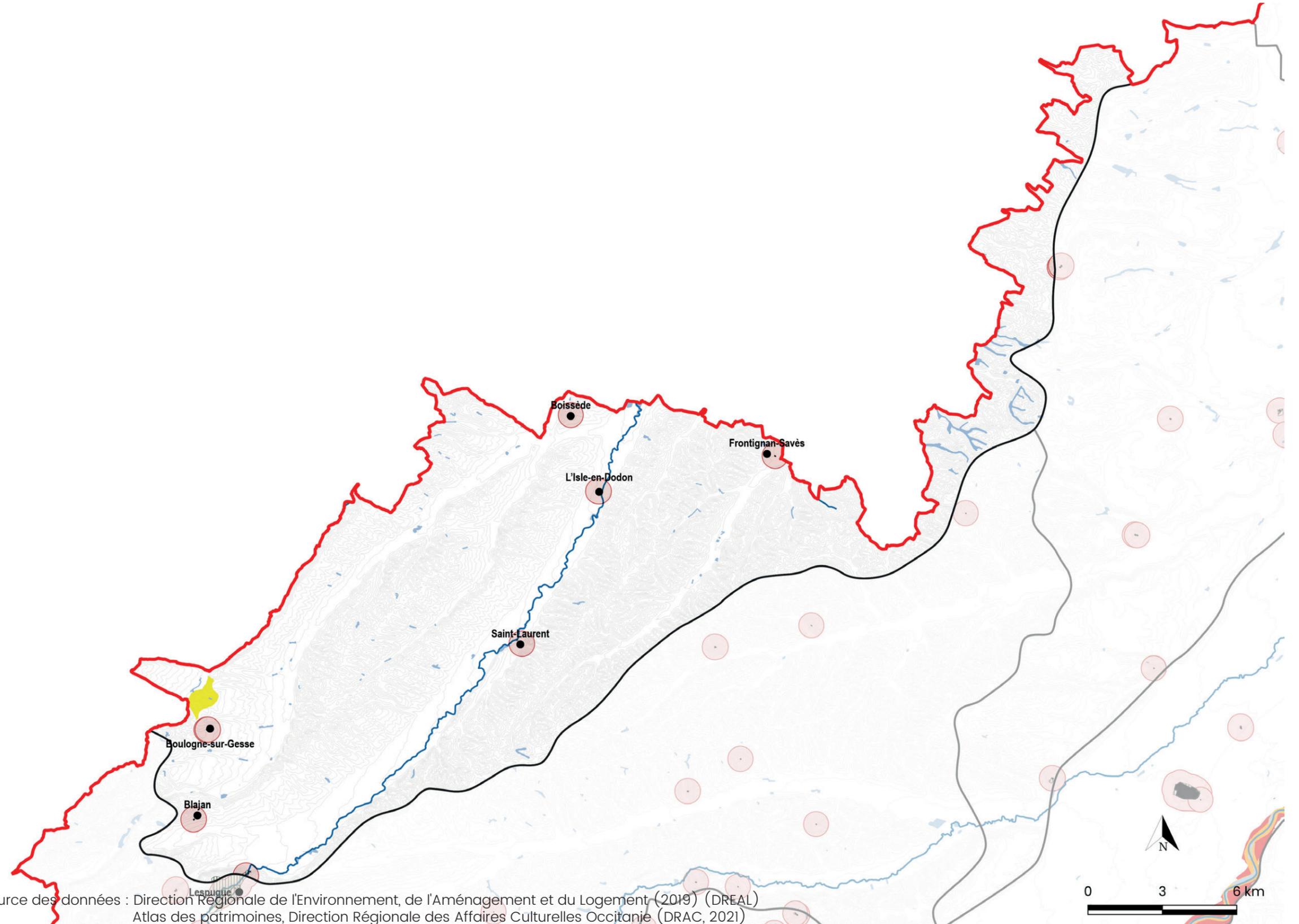
Plus largement, en regard des évolutions identifiées, l'atlas formalise les objectifs de préservation et de valorisation de tous les paysages.

#### Servitudes :

-  Site classé
-  Site inscrit
-  Périmètre de protection aux abords d'un monument historique
-  Immeuble classé et ou inscrit

#### Plans de gestion :

-  Natura 2000 SIC
-  Zone humide
-  Cours d'eau classé
-  Limite unité paysagère
-  Limite départementale



Source des données : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, (2019) (DREAL)  
Atlas des patrimoines, Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie (DRAC, 2021)



# LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES \_ Les Collines gasconnes du Savès

## LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES ENTRE 1950 ET 2021

Territoire avant tout rural, porté par l'activité agricole dynamique qui façonne ses paysages, les Collines gasconnes du Savès ont évolué du fait de la mutation du modèle agricole. C'est en effet la source des évolutions les plus visibles.

Lors du processus de remembrement destiné à agrandir la taille des parcelles pour en faciliter la mécanisation et en augmenter le rendement, les paysages se sont transformés et notamment dans les fonds de vallée. Les terrains plats, plus propices à la mécanisation, ont vu de grands linéaires de haies disparaître pour former de vastes parcelles. Les ensembles collinaires ont été un peu plus préservés de ce phénomène, le relief vallonné des ensembles collinaires n'étant pas particulièrement adapté aux engins mécanisés (et plutôt dédiés aux prairies). Tout ceci s'est désormais essouffé, la suppression de haies apparaissant plutôt rare.

L'enfrichement de certaines parcelles sur les coteaux a pris le relais, gommant parfois le maillage bocager existant. Le vieillissement de la population active agricole (seuls 10 à 20% des exploitants ont moins de 40 ans<sup>1</sup>) risque d'alimenter ce phénomène.

Enfin, par ces besoins en irrigation, croissants du fait des périodes de sécheresse de plus en plus longues et fréquentes, cette région naturellement peu arrosée a nécessité la création de retenues d'eau (barrage de la Gimone en 1991), qui marquent les paysages.

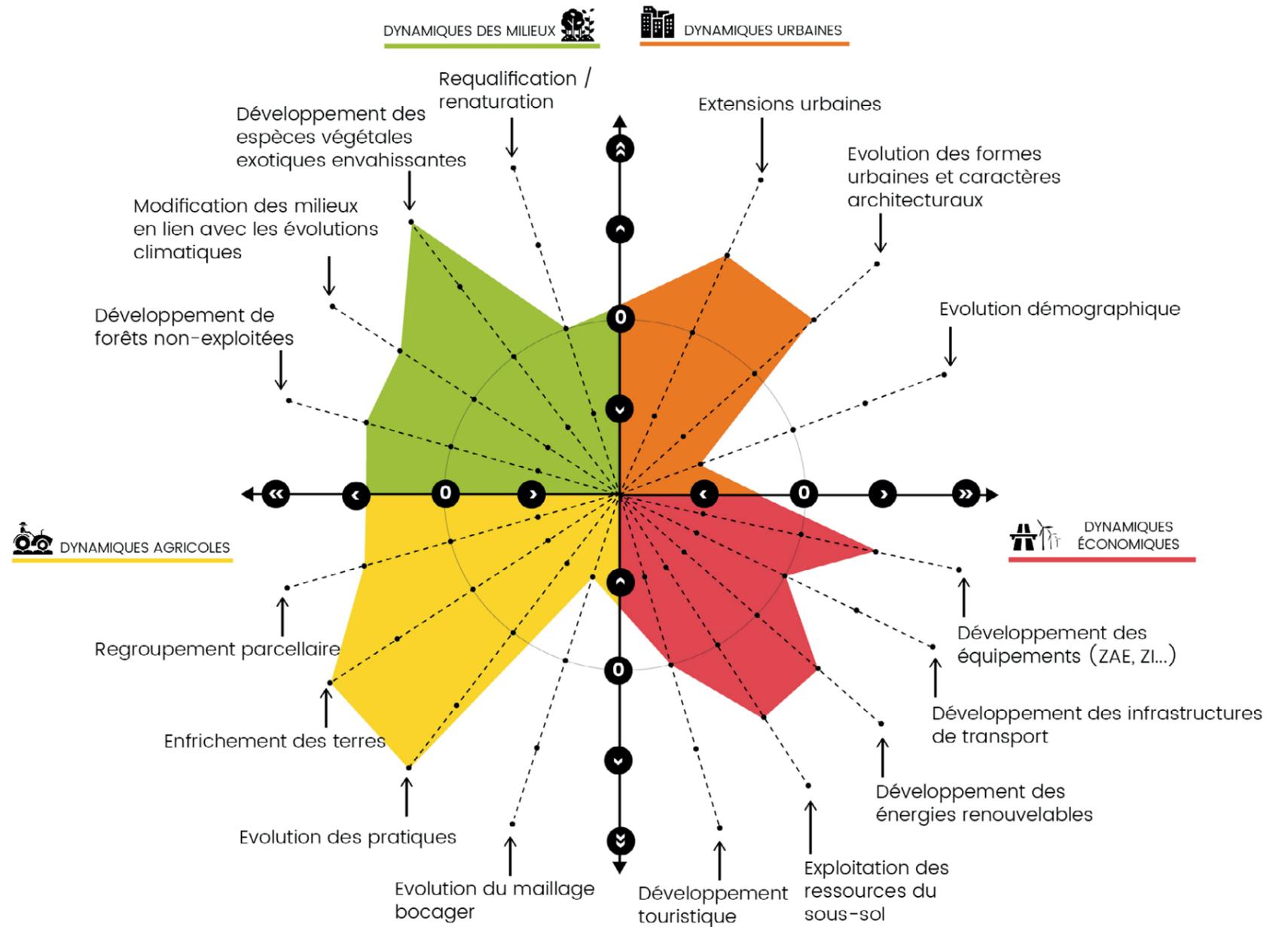
Contrairement à d'autres secteurs du département, l'urbanisation n'est ici pas responsable de la transformation des paysages. Certes, des quartiers pavillonnaires se sont développés dans la continuité des principaux bourgs (Boulogne-sur-Gesse et L'Isle-en-Dodon), mais cela n'est plus en cours aujourd'hui. On assiste plutôt à l'implantation de maisons individuelles en zone de crête pour profiter de la vue sur les Pyrénées.

Ainsi, les évolutions des paysages des Collines gasconnes du Savès se traduisent principalement par :

- ◊ L'enfrichement des parcelles agricoles et l'augmentation du couvert boisé ;
- ◊ L'augmentation de la taille des parcelles agricoles ;
- ◊ La déshérence du bâti traditionnel.

Le graphique ci-contre exprime les dynamiques paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 1950 et aujourd'hui. Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions ayant un impact sur les paysages de l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'une analyse quantitative, issue d'observations de terrain, d'analyse de données et d'étude de cartographies.

<sup>1</sup>Source DDT 31, BD AGRESTE Recensement agricole 2010



**CLÉ DE LECTURE DU GRAPHIQUE**

- Le maillage bocager a régressé.
- Le maillage bocager est resté stable.
- Le maillage bocager a progressé.
- Le maillage bocager a beaucoup progressé.

Evolution du maillage bocager

Dans l'exemple de cette clé de lecture, le maillage bocager a progressé.



## LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES \_ Les Collines gasconnes du Savès

### LES DYNAMIQUES URBAINES ET LES DYNAMIQUES DES MILIEUX

A l'écart des aires urbaines de Toulouse et Saint-Gaudens, les Collines gasconnes du Savès, ont subi de manière générale un recul démographique. Cela explique que les dynamiques urbaines ne soient pas particulièrement importantes dans la transformation des paysages. Ce qui pourrait désormais changer car l'on observe une hausse modérée<sup>1</sup> de la population ces dernières années dans une partie des communes.

#### \_ Extensions urbaines

◊ Diffusion du tissu pavillonnaire (fin du XXe siècle) dans la continuité des centres-bourgs, le long des axes viaires principaux, pour les deux pôles que constituent Boulogne-sur-Gesse et L'Isle-en-Dodon. Phénomène désormais résorbé.

#### \_ Evolution des formes urbaines et caractères architecturaux

- ◊ De pair avec les quartiers pavillonnaires (à l'emprise limitée), apparition de formes banalisées, au tissu diffus, loin de la trame resserrée des bastides et bourgs fortifiés.
- ◊ Abandon d'une certaine proportion du bâti traditionnel, qui peut paraître coûteux à rénover (maisons à colombages en centre-bourgs, habitations dispersées...);
- ◊ Apparition de constructions contemporaines en bord de route de crête pour profiter de la vue sur les Pyrénées;
- ◊ Réhabilitation de certains hangars traditionnels en logement, en gîte (tourisme agricole), local de vente ...

Dans ce territoire à dominante agricole, les dynamiques associées aux milieux naturels sont intimement liées aux pratiques agricoles et à leur évolution.

#### \_ Évolution des milieux naturels :

- ◊ Perte de biodiversité liée à l'abandon de cultures extensives (peu productives) favorables à la biodiversité (prairies naturelles de fauche, prairies humides, cultures céréalières riches en messicoles, zones de bocage,...) entraînant l'extension des friches puis un retour progressif à un autre état naturel.
- ◊ Perte de biodiversité par suppression des haies (agrandissement des parcelles agricoles). Tendance aujourd'hui inversée avec un retour des haies (renaturation)
- ◊ Transformations lentes des conditions favorables aux populations animales et végétales, induites par le changement climatique.
- ◊ Développement de plantes invasives le long des cours d'eau.

<sup>1</sup>Source DDT 31, Atlas 2018



Habitat traditionnel abandonné



Maison traditionnelle de centre-bourg à l'abandon



Village groupé de Boulogne-sur-Gesse et ses quelques quartiers pavillonnaires en périphérie



Enrichissement des prairies naturelles



Recul du maillage bocager



## LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES \_ Les Collines gasconnes du Savès

### LES DYNAMIQUES URBAINES ET LES DYNAMIQUES DES MILIEUX



Boulogne-sur-Gesse en 1953 (source IGN). Un village dense et groupé.



Boulogne-sur-Gesse en 1979 (source IGN). Apparition de quartiers pavillonnaires le long des axes viaires, en périphérie du village.



Boulogne-sur-Gesse en 2002 (source IGN). Développement limité de ces quartiers pavillonnaires.



Boulogne-sur-Gesse en 2019 (source IGN). Peu d'évolutions du tissu urbain.



# LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES \_ Les Collines gasconnes du Savès

## LES DYNAMIQUES AGRICOLES ET LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

La mutation du modèle agricole au sortir de la seconde guerre mondiale a engendré un certain nombre d'évolutions, les plus visibles du fait de la vocation essentiellement agricole de l'unité paysagère.

**\_Regroupement parcellaire**

- ◊ Regroupement des parcelles pour améliorer le rendement et la productivité : vastes parcelles dans les fonds de vallée, parcelles plus petites dans les ensembles collinaires.

**\_Enfrichement des terres**

- ◊ L'enfrichement de parcelles sur les coteaux témoigne de l'abandon de certaines terres agricoles. Cela aboutit à la fermeture des milieux et à l'absorption du maillage bocager par les ensembles boisés.

**\_Evolution des pratiques**

- ◊ Construction de bâtiments d'exploitation modernes : bâtiments d'élevage en tôle, silos à grain monumentaux, de hangars modernes.
- ◊ Abandon ou reconversion du bâti agricole traditionnel.

**\_Evolution du maillage bocager**

- ◊ Réduction assez drastique du linéaire de haies, en particulier dans les fonds de vallée, pour constituer des parcelles plus grandes lors du remembrement (années 60) ;
- ◊ Enfrichement de certaines parcelles sur les coteaux absorbant le maillage bocager.

Les activités économiques, hors agriculture, sont assez peu développées sur cette unité paysagère, générant des impacts visibles mais maîtrisés sur les paysages. Elles sont à l'origine de la consommation des sols, de leur imperméabilisation et ont des impacts visuels avec leurs bâtiments aux formes et matériaux rudimentaires.

**\_Développement des équipements**

- ◊ Implantation de zones d'activités de faible emprise en périphérie des villages, ou en zone de plaine.

**\_Développement des énergies renouvelables**

- ◊ Apparition de parc photovoltaïque en fond de vallée (unique pour l'instant)
- ◊ Contrainte moyenne au développement de l'éolien.
- ◊ Plusieurs projets autorisés, à Blajan et Boulogne-sur-Gesse

**\_Exploitation des ressources du sous-sol**

- ◊ Transformation des sites d'extraction à la suite de leur période d'activité, et des sites industriels désaffectés (projet de mise en valeur de l'ancienne tuilerie de Blajan).



Des parcelles de plus grande taille, en particulier en fond de vallée



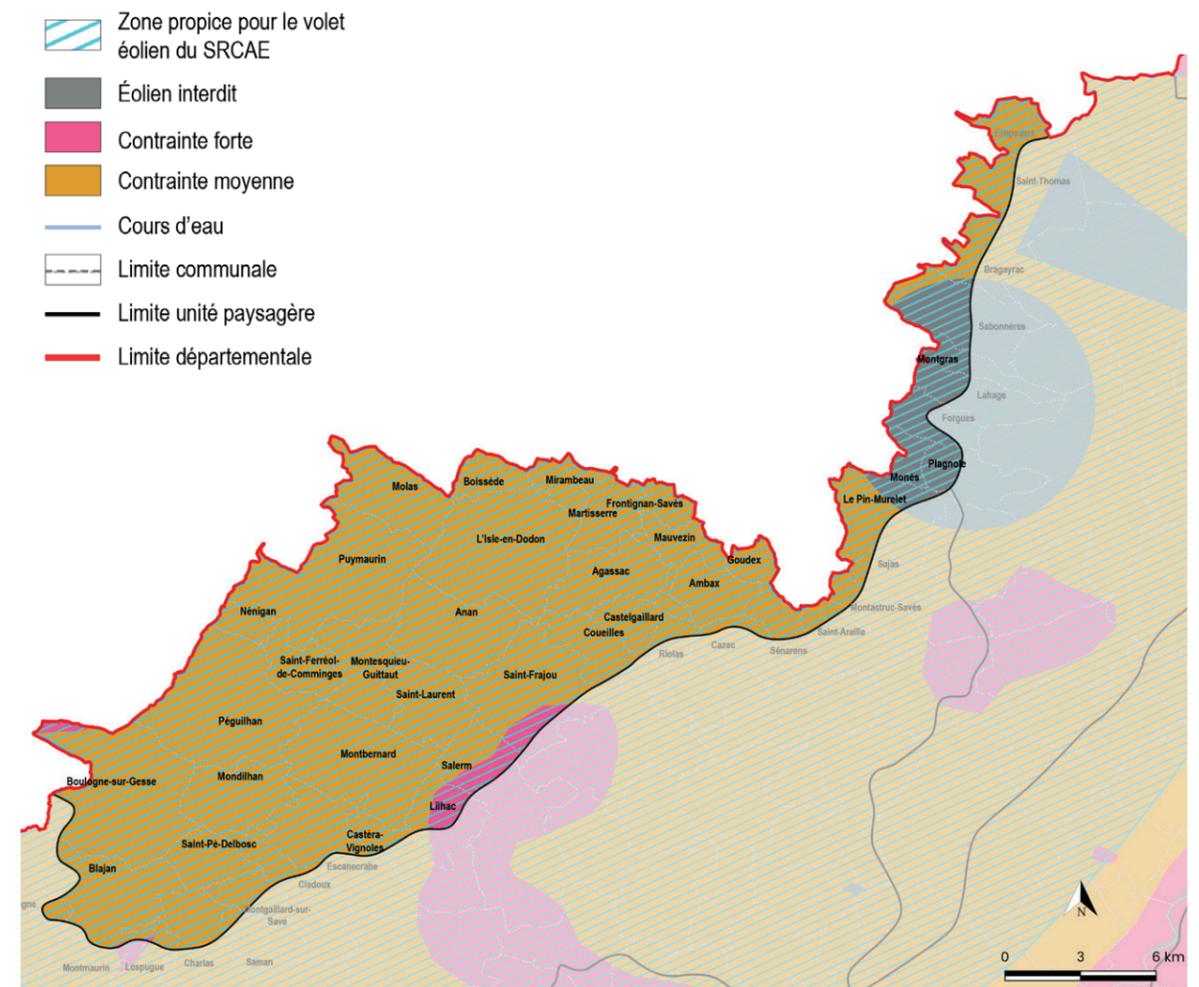
Des bâtiments d'exploitation modernes, prégnants dans les perceptions



Zone d'activités en construction, visible depuis les hauteurs des collines



Des sites industriels désaffectés, dont la réhabilitation permettrait de conserver la mémoire





## LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES \_ Les Collines gasconnes du Savès

### LES DYNAMIQUES AGRICOLES ET LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES



Terres agricoles dans les environs de Martisserre, en 1954. (Source IGN) Ensemble de parcelles de petite taille, parfois en lanières, et de boisements de petite taille.



Terres agricoles dans les environs de Martisserre, en 1979. (Source IGN) Des parcelles de plus grande taille suite au remembrement, et moins de linéaire de haies.



Terres agricoles dans les environs de Martisserre, en 2002. (Source IGN) Des boisements qui gagnent de l'emprise sur les terres agricoles.



Terres agricoles dans les environs de Martisserre, en 2019. (Source IGN) Un phénomène d'enrichissement qui continue.



## LES ENJEUX & CIBLES D'ACTION \_ Les Collines gasconnes du Savès

### LES ÉVOLUTIONS SOUHAITÉES DES HABITANTS

Des ateliers territoriaux participatifs ont été l'occasion d'écouter les habitants et de recueillir leurs souhaits d'évolution de leurs paysages du quotidien sous 20 ans. Débattues au cours des ateliers, ces attentes constituent des cibles d'action.



- ◊ Faire évoluer le modèle agricole pour préserver la biodiversité.
- ◊ Conservation des éléments identitaires.
- ◊ Améliorer l'intégration du bâti agricole.
- ◊ Aller dans le sens d'une agriculture raisonnée, diversifiée et d'un élevage durable.
- ◊ Retrouver la trame bocagère et poursuivre le programme de replantation des haies.
- ◊ Limiter la fermeture des paysages.



Retrouver la trame bocagère



- ◊ Maintenir les corridors écologiques, les prairies.
- ◊ Des cours d'eau renaturés.



- ◊ Développer les modes doux de déplacements et les transports en commun.
- ◊ Intégrer les panneaux photovoltaïques.
- ◊ Encourager l'enfouissement des lignes HT.
- ◊ Réhabiliter les voies



- ◊ Préserver l'architecture et la forme des villages.
- ◊ Entretien et restaurer le bâti traditionnel.
- ◊ Mutualiser les équipements, les services et les infrastructures entre les villages.
- ◊ Préserver les commerces de proximité des villages.



Conserver le patrimoine agricole identitaire



Restaurer le bâti traditionnel



- ◊ Favoriser une architecture régionale mais contemporaine.
- ◊ Encadrer les nouvelles constructions et réglementer leur aspect pour qu'il soit en harmonie avec les caractères locaux.



Préserver la forme des villages



## LES ENJEUX & CIBLES D'ACTION \_ Les Collines gasconnes du Savès

### SPATIALISATION



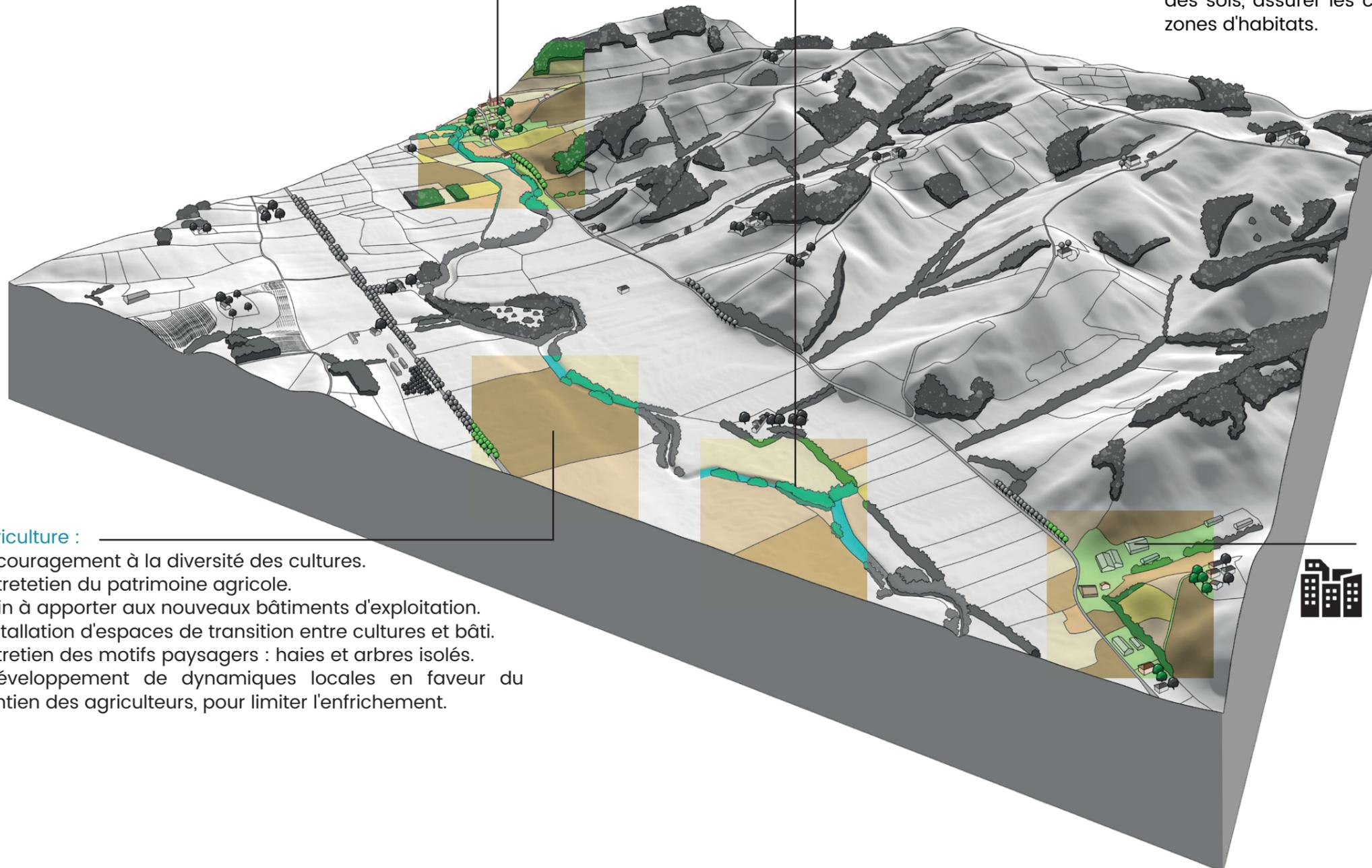
#### Les villages et centres historiques :

- ◊ Préservation de la silhouette des villages en tant que points de repères dans le paysage et éléments de l'identité paysagère d'un territoire
  - ◊ Maintien d'un coeur de village convivial et dynamique avec ses commerces de proximité pour éviter leur désertification.
- ◊ Valorisation du patrimoine classé et ordinaire, accompagnée de mesures pour l'accueil des visiteurs pour maintenir un territoire vivant.



#### Les espaces de nature :

- ◊ Entretien et maintien des ripisylves en tant que corridors écologiques et éléments de structure paysagère et de lecture du cours d'eau dans le paysage.
- ◊ Choix d'espèces végétales en anticipant les conséquences du réchauffement climatique tout en veillant à ne pas transformer les ambiances végétales : espèces résistantes à la sécheresse.
- ◊ Préservation des prairies de fauche et des prairies humides favorables à l'enrichissement de la biodiversité.
- ◊ Maintien et/ou reconstitution des haies pour limiter l'érosion des sols, assurer les continuités écologiques et recréer des zones d'habitats.



#### L'agriculture :

- ◊ Encouragement à la diversité des cultures.
- ◊ Entretien du patrimoine agricole.
- ◊ Soins à apporter aux nouveaux bâtiments d'exploitation.
- ◊ Installation d'espaces de transition entre cultures et bâti.
- ◊ Entretien des motifs paysagers : haies et arbres isolés.
- ◊ Développement de dynamiques locales en faveur du maintien des agriculteurs, pour limiter l'enfrichement.



#### Les zones d'activités :

- ◊ Application d'une stratégie territoriale pour limiter la multiplication de petites zones étendues et la consommation des terres agricoles.



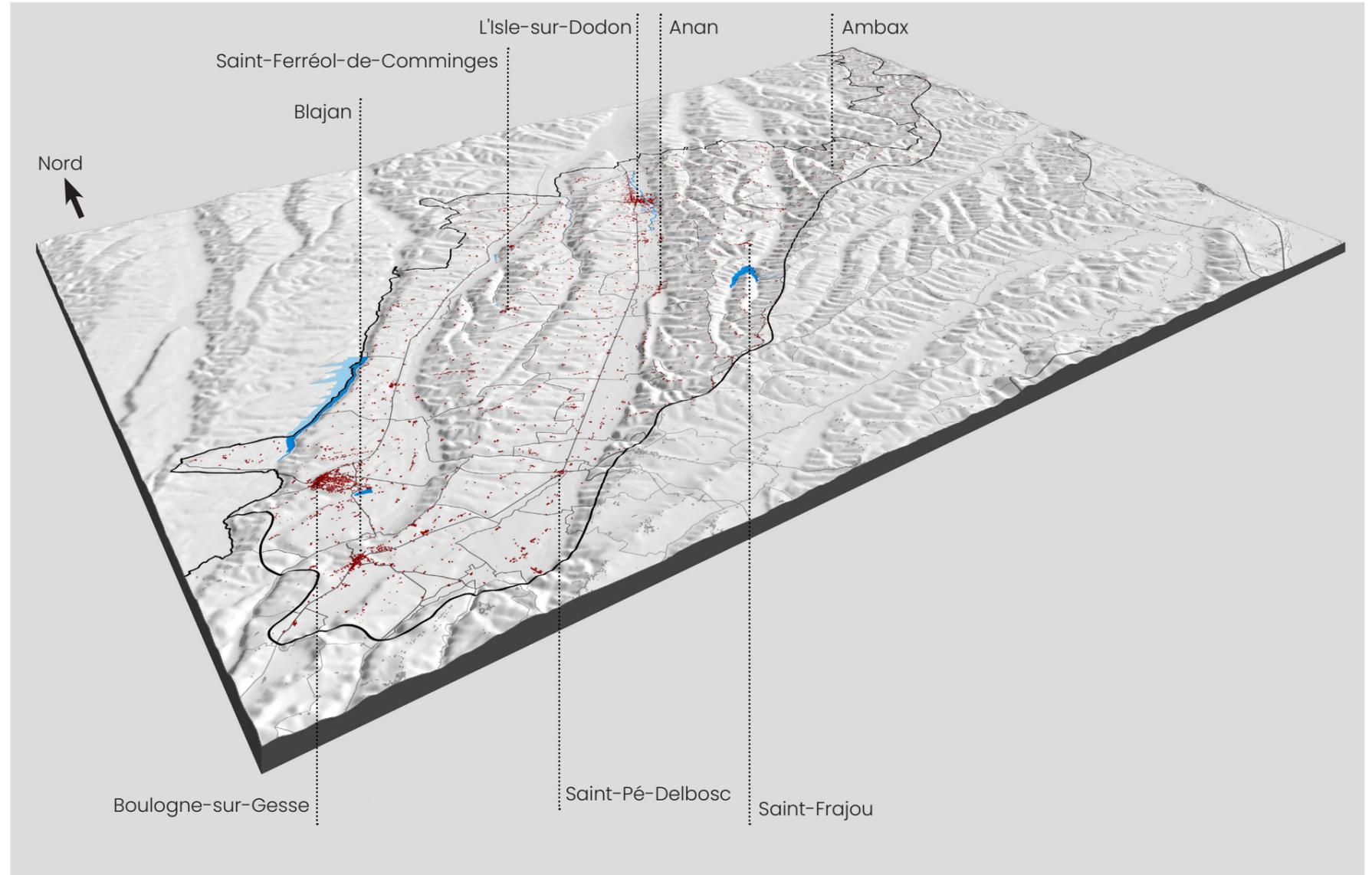
# L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

## LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES

\_ 33 communes

- Agassac
- Ambax
- Anan
- Blajan
- Boissède
- Boulogne-sur-Gesse
- Castelgaillard
- Castéra-Vignoles
- Coueilles
- Escanecrabe
- Frontignan-Savès
- Goudex
- Le Pin-Murelet
- Lilhac
- L'Isle-en-Dodon
- Martisserre
- Mauvezin
- Mirambeau
- Molas
- Mondilhan
- Monès
- Montbernard
- Montesquieu-Guittaut
- Montgras
- Nénigan
- Péguilhan
- Plagnole
- Puymaurin

- Saint-Ferréol-de-Comminges
- Saint-Frajou
- Saint-Laurent
- Saint-Pé-Delbosc
- Salerm

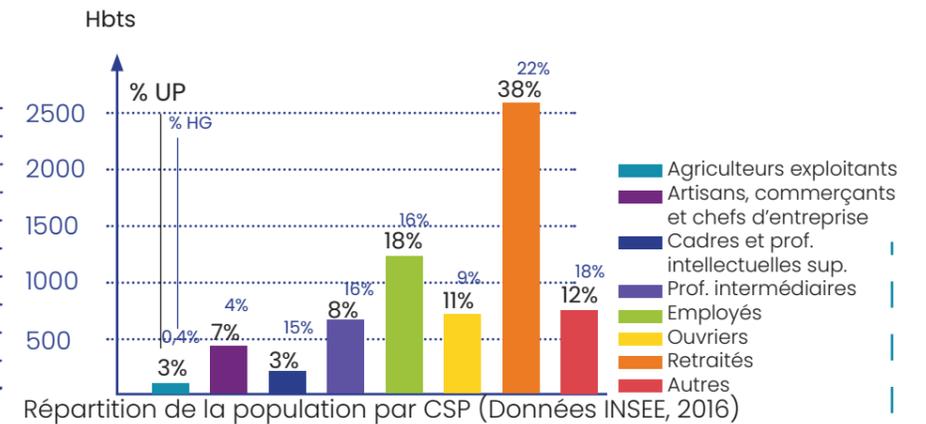
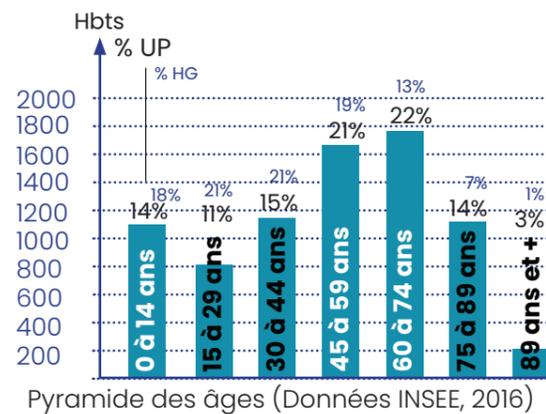
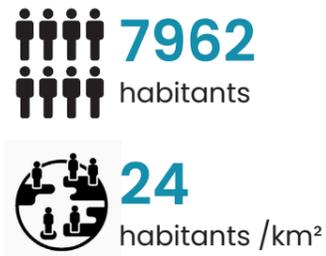


Partiellement : Bragayrac, Cazac, Charlas, Ciadoux, Empeaux, Forgues, Gensac-de-Boulogne, Lahage, Lespugue, Montastruc-Savès, Montgaillard-sur-Save, Montmaurin, Riolas, Sabonnères, Saint-Araille, Saint-Thomas, Sajas, Saman et Sénarens.

\_3 Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) concernés

- Communauté Cœur de Garonne
- Communauté le Muretain Agglo
- Communauté Cœur de Coteaux de Comminges

Indicateurs démographiques  
(Données INSEE, 2019)





# L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES

- CC Coeur de Garonne
- CA Le Muretain Agglo
- CC Coeur et Coteaux du Comminges
- Limite départementale
- Limite communale
- Limite unité paysagère
- Axe routier principal

